

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2701 - VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016

JACQUES DJOLI ESENG'EKELI

Le MLC assume son choix anti-dialogue

Dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, le sénateur et inspecteur général du Mouvement de libération du Congo (MLC) justifie l'option levée par la direction de son parti de ne pas participer au dialogue qu'il considère comme un stratagème de la majorité visant à contourner la Constitution via un accord politique de partage de pouvoir censé déboucher sur une transition. Ce cadre du MLC souligne la primauté de la Constitution qui est une impérativité et non un outil d'amusement.

Il se dit choqué de constater qu'en RDC, le dialogue qui est une vertu démocratique soit utilisé chaque fois pour contourner la Constitution et donner une prime à ceux qui ne la respectent pas. Si le dialogue sert à servir de soupe ou de partage de l'État en dépouille, ajoute-t-il, le MLC ne s'y impliquera pas.

Page 12



Le sénateur Jacques Djoli

OUVERTURE DU DIALOGUE

Un appel pressant lancé au Rassemblement et au G7



Les délégués de l'opposition présents à la Cité de l'UA

La cérémonie inaugurale des travaux du dialogue a eu lieu jeudi à la Cité de l'Union africaine en présence de nombreux officiels, des membres du corps diplomatique et des délégués des forces vives du pays. Deux cents personnes représentant

les trois composantes (majorité, opposition, société civile), auxquelles il faut adjoindre des personnalités, participent à ces assises censées scruter toutes les voies susceptibles de permettre la tenue des élections libres, crédibles et apaisées. Dans son

mot de circonstance, le facilitateur Edem Kodjo s'est dit confiant en la capacité des Congolais à se surpasser pour donner à leur pays ce qu'il mérite de mieux et a appelé les participants à prendre la mesure de la mission délicate qui leur est confiée et à marquer l'histoire.

Page 12

SONDAGE LES POINTS

Les Kinois plébiscitent les politiciens congolais les plus crédibles

Cette étude menée dans la capitale congolaise a montré que, globalement, sur cent politiciens testés, (opposition et majorité confondues) quatorze seulement ont franchi la cote de 50% et trois types d'acteurs politiques se sont dégagés : ceux jouissant d'une opinion largement favorable à la suite de leurs actions politiques et leur constance dans le discours, ceux en observation à la suite de l'absence d'actions politiques convaincantes et ceux en totale disgrâce pour inconstance politique. Selon les sondés, la première catégorie constituée des acteurs politiques jouissant d'une opinion largement favorable est dominée par Michel Bongongo, professeur d'université et actuelle secrétaire général de l'UFC et de l'Opposition républicaine dirigée par le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo.

Page 14

ALBUMS

Avalon Image sort « Normes » et « Je suis » sur clés USB

L'agence de production tenue par Charly Kadima s'est jurée de contrer la piraterie qui mine le marché du disque congolais en commercialisant les opus de Jean Goubald et Manda Chante exclusivement sur ces supports de lecture de musique dont elle garantit une fiabilité à toute épreuve. Concept en pleine évolution, la distribution de musique sur clés USB est la particularité que propose Avalon Image au marché du disque. Ce support unique est un produit deux en un car il contient la version audio, son et quelques vidéo alors que d'ordinaire, les albums sont vendus en coffret CD et DVD avec, d'une part, le son et de l'autre l'image. D'un transport encore plus facile que les CD et DVD de par sa configuration, le « format USB musical » d'Avalon Image est difficile sinon impossible à retranscrire.

Page 13

ÉDITORIAL

Crise

Elle était malheureusement prévisible et nul ne peut dire, aujourd'hui, ce qu'il en sortira. Gardons-nous donc d'anticiper sur la suite des événements douloureux qui se déroulent au cœur du Gabon, ce pays frère avec lequel nous avons une longue très longue histoire, une longue très longue frontière commune. Penchons-nous une fois de plus, en revanche, sur la déstabilisation qui ne cesse de s'étendre dans l'une des plus vastes et des plus prometteuses communautés humaines de l'Afrique, à savoir le Bassin du Congo.

Pour dire ceci qui relève du simple bon sens : si la communauté internationale ne se mobilise pas très vite pour aider les peuples de cette partie du monde à émerger, à résoudre leurs conflits internes, à régler les mille et un problèmes nés des découpages territoriaux et humains absurdes qu'imposèrent les puissances coloniales lors de la Conférence de Berlin en 1885 l'Afrique centrale deviendra l'une des zones les plus instables, les plus dangereuses de la planète. Et l'on verra se multiplier les massacres, les pillages dont l'Est de la République démocratique du Congo est le théâtre depuis deux décennies.

Alors que trois pays de la sous-région - le Gabon, la Centrafrique, la RDC - sont menacés par des tensions internes qui risquent à tout moment de les faire implorer, prêcher la bonne gouvernance publique comme le font les puissances occidentales sans rien faire concrètement pour aider, sur le terrain, les peuples à améliorer leurs conditions de vie et à apaiser leurs tensions internes ne peut avoir comme résultat que d'amplifier le problème au lieu de le résoudre. Ce qui se passe dans l'Est de la République démocratique du Congo depuis deux décennies en apporte la preuve accablante.

Tout le monde sait que l'Afrique centrale ne trouvera une paix durable que lorsque les Etats qui la composent parviendront à créer une communauté de nations mues par la même volonté de progrès économique et social. C'est ainsi et pas autrement que les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Européenne ont su mettre fin à leurs querelles internes et du même coup à se construire. Bien au-delà donc de la crise que traverse présentement le Gabon, réfléchissons ensemble sur la question clé qui est de savoir comment peut être accéléré le mouvement d'intégration qui seul permettra d'apaiser les conflits internes.

Les Dépêches de Brazzaville

TALANGAI

Les jeunes sensibilisés à l'entrepreneuriat

Le député de la 1ère circonscription de Talangai, Hyacinthe Ingani, a animé le 31 août à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème, « les préoccupations des jeunes de Talangai », en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le ministère de l'Agriculture et la Commission nationale des droits de l'Homme.

Au cours de cette rencontre, Hyacinthe Ingani a d'abord procédé à la restitution des résultats de l'enquête sociologique menée en milieu jeune à Talangai, qui a révélé d'énormes disparités chez les filles comme les garçons et ceci, dans la presque totalité des domaines.

« Les résultats de cette enquête ont montré qu'il y avait des préoccupations sociales importantes notamment les questions liées à l'emploi des jeunes, à la formation, à l'accès à l'habitation. Nous avons à la fois la mission de rendre compte des résultats de cette étude mais également de tenter d'apporter des réponses, des tentatives d'offre aux préoccupations d'emploi de ces jeunes. Voilà pourquoi nous avons visé double objectif. Le premier, rendre compte de cette étude, le deuxième, donner l'opportunité aux jeunes de pouvoir prendre connaissance des opportunités dans certaines filières notamment la filière agriculture », a déclaré Hyacinthe Ingani.

Les résultats de cette enquête ont également fait ressortir que de nos jours, près de 40% de filles sont plus préoccupées par leur avenir en s'adonnant « aux petits métiers » que les garçons qui eux, préfèrent les bureaux. La tendance des jeunes garçons, est d'intégrer la fonction publique, la force publique et s'intéressent de moins en moins au travail agricole alors

que c'est justement dans ce domaine qu'on trouve des opportunités.

C'est pour toutes ces raisons, qu'en organisant cette rencontre, le député Hyacinthe Ingani a associé la FAO et le ministère de l'agriculture qui ont présenté les ébauches de solutions pour amener les jeunes à s'intéresser à l'agriculture qui ne représente aujourd'hui que

jeunes à travers certains mécanismes d'aide à l'agriculture.

« Le premier objectif, c'est de sensibiliser les jeunes sur les métiers de l'agriculture, leur faire comprendre qu'il y a d'énormes opportunités dans le domaine agricole et qu'il y a à la fois un marché intérieur à conquérir et des possibilités d'exportations des produits agricoles », a fait savoir de son



Hyacinthe Ingani répondant aux questions

moins de 6% dans le développement du Congo, selon la FAO. « Pourquoi très peu de jeunes congolais s'intéressent à l'agriculture ? C'est parce qu'ils veulent travailler dans les administrations » ont répondu les conférenciers. A cela, l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture a présenté la politique mise en place pour accompagner les

côté le représentant du ministère de l'agriculture dans son exposé.

Celui-ci a en outre informé les jeunes de l'octroi des crédits dans le domaine agricole à partir de 2017 dans le cadre du Fonds d'aide à l'agriculture et du programme d'action prioritaire, afin d'aider ces derniers à se prendre en charge.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION CONGO/UE

L'ambassadeur Saskia De Lang veut s'enquérir du projet du « vivre-ensemble »

Le maire de la ville de Brazzaville, Hugues Nguélonde, a reçu en audience le 31 août, l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne en République du Congo, Saskia De Lang, pour évoquer le projet du « vivre-ensemble » souvent rappelé par les acteurs politiques congolais.

« Je suis venue à la rencontre du maire de Brazzaville qui, récemment m'a écrit pour son initiative conjointe avec le Premier ministre concernant le projet du « vivre-ensemble ». J'étais intéressée de l'entendre à ce propos, quelle était la nature de ce projet. Car j'étais absente lors de la grande présentation de ce projet à l'hôtel Radisson. Je suis venue à sa rencontre pour l'écouter », a indiqué Saskia De Lang.

Le concept du « vivre-ensemble » est devenu la pierre angulaire de l'essentiel des discours politiques. Pourtant, nombre d'indicateurs semblent attester la volonté des acteurs politiques à conforter cette initiative par exemple : les trois dialogues organisés successivement dans les localités de Dolisie, Ewo et Sibiti.

Ce concept a aussi, comme vertu, d'appeler les acteurs politiques à surmonter les goûts et les dégoûts pour construire des espaces de rencontres et d'échanges sur la base du respect mutuel, indépendamment des aversions personnelles.

« J'ai retenu une volonté de fédérer l'ensemble du paysage politique congolais autour d'un concept qui n'a pas encore été très bien détaillé. Une intention qui est là, de travailler ensemble et de faire un partage entre la majorité et l'opposition. Ce sont les éléments que j'ai retenus, dont je comprends également l'importance », a-t-elle poursuivi. Une société démocratique doit aussi être capable de penser et de se transformer collectivement. Le concept « vivre-ensemble » en appelle à d'autres principes : pas d'exclusion mais l'inclusion, pas de haine mais la tolérance, pas de ségrégation mais la mixité etc.

« Les domaines qui auront été définis je pense que c'est toutes les opportunités qu'il y a pour tous ceux qui sont intéressés par ce sujet. Qu'ils peuvent suggérer les sujets sur lesquels on peut travailler », a conclu l'ambassadeur de l'UE.

Le « vivre-ensemble » insiste, comme d'autres concepts, sur la nécessité d'ouverture à tous et à toutes. Il est le fondement de la vie démocratique. Les espaces publics, par exemple, ne doivent pas être réservés aux plus riches ou exclure d'autres, sur des critères divers.

Fortuné Ibara

INFRASTRUCTURES

Josué Rodrigue Nguonimba poursuit sa mission d'inspection des chantiers routiers dans la Cuvette

Une délégation du ministère de l'Équipement et de l'entretien routier, chargée d'inspecter les chantiers routiers dans la Cuvette, a visité le mercredi 31 août, les routes Edou-Mpama dite route Atama Plantation en traitement grâce aux produits stabilisants de type 3S, longue de 15 km, les travaux d'aménagement de la route Edou-Endebe-Ibeke et la bretelle d'accès à Okoungou, longue de 50 km, l'état de la RN2 tronçon Edou-Base vie Sipam, ainsi que les installations de la société Sipam à sa base vie d'Edou.

Le directeur général des travaux publics, Blaise Onanga a confirmé que le produit stabilisant 3S, à base duquel est traité la route Edou-Mpama a fait déjà ses preuves, « Nous allons voir sur ce trafic qui sera aussi important, comment il va se comporter », a-t-il confié.

Les autorités préfectorales de la contrée ainsi que le directeur des opérations de la société Sipam, chargée de réaliser les travaux se sont exprimés à l'occasion de la double cérémonie de relance des travaux du premier et du second tronçon.

René Louzaya Mamingui, sous-préfet d'Oyo, a parlé d'un grand jour pour la localité. « C'est un projet très important. Cette route est comme une voie de contournement qui permettra aux populations riveraines de se sentir sécuriser par le grand trafic des gros moyens



Un tronçon de la route Edou-Mpama en construction

qui partiront de part et d'autres du côté de Mambili (localité située à quelques encablures de Ouesso dans le département de la Sangha) avec les grumes. Et aussi, avec l'ouverture imminente du grand port d'Oyo », a assuré le sous-préfet d'Oyo.

Intervenant ensuite, le directeur des opérations de la Sipam, Brigado Suzano, a rendu compte des données techniques des ouvrages, notamment les spécificités de la route Edou-Endebe-Ibeke dont presque tout le tronçon est assis sur une zone marécageuse. « D'abord, il faut faire les travaux de rem-

blai hydraulique ; laisser de temps pour faire le pansement, puis revenir pour faire la couche de la fondation de base et le revêtement en 3S. Les travaux avaient commencé il y a un an de cela. Ensuite, ils se sont arrêtés. Aujourd'hui c'est la relance. Si tout va bien, d'ici six mois, les travaux arriveront à Ibeke, une route qui va relier Owando à Oyo ».

« La relance est en train de se faire. Là, nous sommes sur les routes, nous avançons. C'est une route justement qui va nous raccourcir sur le tracé prévu entre Oyo-Obouya et Owando. Nous allons af-

fronter les terrains de cette nature. Je pense que les entreprises sont qualifiées, les cadres également pour le suivi et le contrôle des travaux pour qu'on ait de très bonnes routes », a rassuré le ministre Josué Rodrigue Nguonimba.

Rappelons que la route Atama Plantation est un tracé qui existait déjà. Et depuis, le département avait choisi de reprendre ce parcours pour améliorer cette voie qui est un raccourci qui devrait permettre à l'avenir aux camions et aux gros engins de ne plus encombrer la circulation et le trafic au niveau de la ville.

Guillaume Ondzé

GESTION RATIONNELLE DU BOIS

Des mesures en vue contre les exploitants illégaux

L'Inspection générale de l'Économie forestière à travers sa structure technique (cellule de la légalité forestière et de la traçabilité), a lancé le 1er septembre à Brazzaville, un projet relatif à l'élaboration d'un manuel consensuel de procédures, pour la gestion des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité APV-Flegt en République du Congo.

Financé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce projet d'une durée de 12 mois s'inscrit selon le chargé de Programme de cette Organisation au Congo, Marius Saya-Maba, dans le cadre d'un appui que cette organisation donne à tous les pays signataires des APV, et qui formulent les projets pertinents, allant dans le sens de l'amélioration de la gouvernance forestière.

Pour le coordonnateur de ladite cellule de légalité Alain Bien-



Le présidium des travaux à l'ouverture de l'atelier (DR)

venu Ossebi, cet atelier leur permettra de recueillir les commentaires et contributions des différentes parties prenantes, à savoir les ministères de la Santé, de l'Environnement, des

Transports, des Finances, la société civile... afin d'enrichir la première version manuelle.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre de l'Économie fo-

restière et du développement durable, Pierre Taty, a souligné que ce manuel servira à trancher avec objectivité des éventuels cas de non-respect du référentiel Flegt, constatés pendant les contrôles de vérification de la légalité.

Ce document servira, de même, à la structure spécialisée dans la délivrance de certificats, dans la prise de décisions rationnelles sur le traitement des infractions, ceci, afin de délivrer ou non les certificats de légalité aux entreprises forestières qui expriment la demande.

Signataire de l'Accord de partenariat volontaire Flegt avec l'Union européenne, la République du Congo est reconnue au niveau de la sous-région comme pays de référence en ce qui concerne la gestion rationnelle de ses ressources forestières et fauniques.

Lopelle Mboussa Gassia

Arrêté n° 7894___/METPFQE-CAB
Portant réglementation du port de la tenue scolaire
dans les établissements publics d'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

Vu la Constitution,
 Vu la loi n°25-95 du 17 septembre 1995 modifiant la loi scolaire n°008/90 du 6 septembre 1990 et portant réorganisation du système éducatif en République du Congo ;
 Vu le décret n°96-221 du 13 mai 1996 tel que rectifié et modifié par les décrets n°99-281 du 31 décembre 1999 et 2004-327 du 16 juillet 2004 portant réglementation de l'exercice privé de l'enseignement ;
 Vu le décret n°2009-397 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi ;
 Vu le décret n°2009-514 du 30 décembre 2009 portant organisation du ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi ;
 Vu le décret n°2016-117 du 23 avril 2016 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu le décret n°2016-168 du 30 avril 2016 portant nomination des membres du Gouvernement ;

ARRETE :

Article premier : Le présent arrêté régit le port de la tenue scolaire dans les établissements publics d'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante.

Article 2 : La tenue scolaire dans les collèges, les lycées techniques et les centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) est uniformisée.

Article 3 : La tenue scolaire pour l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante se définit de la manière suivante :

A. Pour l'enseignement technique

-Les collèges
 Les élèves portent un pantalon kaki et une chemise bleue ciel.

-Les lycées
 Les élèves portent un pantalon et une chemise bleue de nuit.

B. Pour l'enseignement professionnel

-Ecole Normale des Instituteurs (ENI) : Blouse bleue ciel ;
 -Ecole Paramédicale et Médico-sociale (EPMMS) : Pantalon ou jupe violet et chemise blanche pour tous les étudiants ;
 -Ecole Nationale Moyenne d'Administration (ENMA) : Ensemble costume bleu de nuit, chemise bleue ciel, cravate bleue ou nœud papillon ;
 -Ecole Nationale des Beaux Arts (ENBA) : Pantalon ou jupe bleue de nuit, chemise blanche, cravate bleue ou nœud papillon ;
 -Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) : Pantalon et chemise vert olive.

C. Pour les centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA)

-Métiers de l'industrie : Pantalon et chemise bleu de nuit
 -Métiers ruraux : Pantalon et chemise verte
 -Métiers de service : Pantalon ou jupe noire, chemise blanche, cravate bleue ou nœud papillon.

Article 4 : Chaque établissement doit se faire distinguer par un macaron.

Article 5 : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la rentrée scolaire 2016-2017, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 29 août 2016

Le Ministre,

Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT EUDES

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo



SNDE

Des travailleurs dénoncent la tentative de déstabilisation de l'entreprise par certains syndicalistes

Réunis le 31 août au Centre des métiers de l'eau à Brazzaville, plus d'une centaine de travailleurs de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) dont des délégués départementaux, ont apporté leur soutien au directeur général de cette entreprise, Louis Patrice Ngagnon

La SNDE traverse depuis quelques semaines une agitation qui ne dit pas son nom. Selon les travailleurs de cette entreprise de service public conduits par Dieudonné Elenka, chef de personnel administratif et du matériel, cette fronde syndicale est menée par des gens qui ont été relevés de leurs fonctions. Pour Dieudonné Elenka, au lieu de procéder au bilan de la SNDE depuis l'arrivée de l'actuel directeur général en 2014, ils s'expriment à travers des tracts et médias. « Ils ne parlent pas du DG en bien, il s'agit du banditisme. Donnons à César ce qui est à César. Ngagnon est en train



de marquer le pas, il arrête un certain nombre de désordre. Au moment où nous parlons, il y a deux malfrats qui sont au parquet à cause des branchements pirates, qui encaissent d'énormes sommes d'argent. Ce qu'il fait, les autres ne l'ont jamais fait », a-t-il laissé entendre.

Membre du bureau de la section Confédération syndicale

des travailleurs du Congo (CSTC) à la SNDE, Patrice Oyéré, condamne quant à lui, la démarche entreprise par ses collègues syndicalistes. « Nous avons pensé qu'il ne faut pas faire passer ces choses, il faut les redresser en organisant cette assemblée pour dire à tout le monde que ces gens-là qui sont nos collègues, nos frères et nos amis, n'ont pas la maî-

trise des travailleurs. Ils n'ont pas la maîtrise de la situation de l'entreprise actuellement. Ils n'ont peut-être pas la maîtrise des efforts fournis par le DG pour redresser cette entreprise », a précisé celui qui assure également les fonctions de chef d'agence de Bikaroua à Brazzaville.

Sans annoncer sa démission du syndicat, Patrice Oyéré pense

qu'il est un courant au niveau de la CSTC. Pour lui, le syndicat est une force de proposition qui amène de la ressource, de la plus-value à l'entreprise. « Mais quand vous êtes un syndicat de revendication, vous n'amenez que des charges à l'entreprise et la SNDE aujourd'hui n'a pas besoin de charges, mais de ressource », a-t-il ajouté.

Il a enfin appelé tous les agents au travail sous la houlette du directeur général Louis Patrice Ngagnon. En effet, sur un effectif de plus de 1000 agents, seuls environ 300 sont sur le terrain. « J'appelle tout le monde au travail parce que c'est le travail qui fait l'homme », a conclu Patrice Oyéré. Notons qu'au cours de cette rencontre, les délégués départementaux présents ont réaffirmé leur soutien à l'actuel directeur général. Il s'agit, entre autres, de Nkayi, Pointe-Noire, Oyo et bien d'autres localités.

Parfait Wilfried Douniama

FAUNE SAUVAGE

Les pachydermes dévastent plusieurs champs à Bambama

Les paysans du district de Bambama dans le département de la Lékoumou exigent du gouvernement la réparation des préjudices causés par des éléphants, espèces animales protégées, suite à la dévastation de leurs plantations.

Les éléphants font des mouvements saisonniers à la recherche de leur nourriture. Selon les habitants du district, ils ont déjà détruit plusieurs hectares de plantations de bananiers et d'autres cultures vivrières, provoquant ainsi la colère des populations locales.

Celles-ci ont informé les autorités afin que des dispositions soient prises pour que ces pachydermes soient tenus hors d'état de nuire. Les paysans qui ont décidé de faire le guet afin d'empêcher ces bêtes de ravager leurs cultures ont demandé aux autorités de faire diligence afin que des braconniers ne se servent pas de cette occasion comme prétexte pour les décimer. De même, ils estiment que ces animaux sont en partie responsables de la famine qui sévit dans cette localité. A cause de cela, ils pointent du doigt le ministère de tutelle, complice des dégâts causés par ces animaux privilégiés au détriment des êtres humains.

Rappelons toutefois qu'au Congo, la protection de l'éléphant est assurée par la loi ainsi que par plusieurs organismes comme la Société pour la Conservation de la Vie sauvage (WCS), le Fonds mondial pour la nature, en anglais World Wildlife Fund (WWF), le projet d'Appui à la loi sur la faune sauvage (Palf) et le Parc national Odzala-kokoua (Pnok).

L'éléphant étant une espèce protégée, son abattage est strictement interdit par l'arrêté N°6075 MDDEFE/CAB déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées. L'article 37 de la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées est très explicite même sur les peines et les amendes à payer.

Fortuné Ibara

CONCOURS D'ADMISSION À L'ENA

Seize fonctionnaires congolais en session préparatoire

Le programme de formation visant à les préparer à passer le concours de l'Ecole nationale d'administration (ENA) de France a été lancé ce 1er septembre à Brazzaville pour une durée de trois mois.

Les fonctionnaires congolais candidats au concours de l'ENA viennent de plusieurs ministères. Ils ont été sélectionnés à l'issue d'un certain nombre d'épreuves écrites et orales. Le programme de renforcement des capacités qu'ils suivent en guise de préparation est l'œuvre de l'Association des anciens élèves congolais de l'ENA de France dirigée par Matt Seinzor. L'ambassade de France au Congo en est le partenaire stratégique. Administration et institution françaises, européennes et congolaises, gouvernance territoriale, économie et finances, enjeux internationaux sont des modules autour desquels s'articule la formation. Seulement, cette année un cinquième module vient d'être intégré : Nouvelle gestion publique. Un module qui permettra aux intervenants en provenance notamment de la RD Congo et de France, de parcourir les notions de gestion axée sur les résultats, de mesure de performance publique, du budget-programme, de nouvelle politique étrangère et de partenariat public privé, a expliqué Matt Seinzor.

Ce dernier a par ailleurs souligné que d'autres innovations porteront sur l'entrée en programme des séances de mise en situation des candidats sous forme de médiatraining pour les habituer aux

échanges oratoires multiformes et de contingences variées. « Le programme est désormais doté d'une bibliothèque à sa taille, constituée en fonction des matières que couvre chaque module d'enseignement et qui sera mise à la disposition de ces fonctionnaires », a indiqué le président de l'Association des anciens élèves congolais de l'ENA de France.

Le conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, Richard Mouthuy, re-

présentant l'ambassadeur empêché, a salué l'action de l'Association des anciens élèves congolais de l'ENA. Selon lui, cette association a formulé la volonté de participer au développement du Congo en contribuant à la formation d'une élite congolaise à même de mettre en place des politiques publiques favorables à une croissance durable. « C'est cette démarche novatrice et intéressante que la coopération fran-



Les participants à la formation et le représentant de l'ambassade de France/credit photo Adiac

développement du pays. Il a tout de même souligné que le ministère congolais de la Fonction publique a cerné la nécessité de la formation continue de tous les fonctionnaires afin d'anticiper les défis auxquels l'administration congolaise est confrontée : diversification, industrialisation, mise en place, amélioration du service public, amélioration du climat des affaires, des systèmes éducatif et sanitaire...

Rominique Nerplat Makaya

FORMATION QUALIFIANTE ET EMPLOI

Deux défis majeurs à relever pour les pouvoirs publics

Les résultats de l'Enquête sur la transition vers la vie active (ETVA) Congo 2015 présentés le 31 août à Brazzaville, au cours d'un atelier national, recommandent au gouvernement de mettre en œuvre une politique conséquente pour la résolution de la problématique de l'emploi des jeunes

Réalisée sur toute l'étendue du territoire national, notamment dans les six communes de plein exercice du pays (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou, Mossendjo et Nkayi, ainsi que tous les chefs-lieux de département, de district, de communautés urbaines et villages, l'ETVA Congo 2015 a été financée par le Bureau international du travail (BIT). Au total, 1 750 ménages étaient sélectionnés par la direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi et l'Institut national de la statistique (INS) qui ont mené cette étude. La taille de l'échantillon était de 3 500 jeunes de 15 à 29 ans et la durée était de six mois.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, s'est réjoui du fait que cette étude est présentée au moment où le gouvernement se penche sur la question de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté. Ceci à travers le plan national de développement (PND) 2017-2021. En effet, selon cette enquête, 0,7% de jeunes étudiants aime-

raient travailler dans le secteur agricole ; 0,4% de jeunes chômeurs s'intéressent au secteur agricole ; 33,8% des jeunes employés ont un niveau secondaire général contre seulement 6,4% qui ont un niveau secondaire technique. Le taux de chômage des jeunes ayant un niveau secondaire technique est deux fois plus élevé (48,8%) que celui des jeunes ayant un niveau secondaire général (22,5%).

Les conclusions de cette étude permettront, a rassuré Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, au ministère en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi et à celui de la Jeunesse d'élaborer une politique nationale de l'emploi conséquente et surtout en adéquation avec les réalités congolaises. « En effet, l'ETVA présente une photographie très intéressante de l'emploi et du chômage des jeunes au Congo. Les diagrammes illustrent bien que 2,5% des jeunes entre 15 et 29 ans n'ont jamais été scolarisés et 17,2% ne sont plus dans le système éducatif. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans est de 30,5% avec une forte



Une vue des participants/ crédit photo Adiac

proportion dans le milieu urbain 39% que dans le milieu rural 11,7% », a-t-il expliqué.

Réformer en profondeur le service public de l'emploi au Congo

D'après ce document, le chômage des jeunes peut être qualifié de longue durée car 31% d'entre eux recherchent désespérément un emploi depuis plus de deux ans. La recherche de l'emploi s'appuie principalement sur le cercle familial et les amis. Peu s'inscrivent dans une agence de l'emploi (7,7%). C'est ainsi que le gouvernement a souligné la nécessité de réformer en profondeur le service public de l'emploi au Congo. « Comme on peut le constater à travers ces quelques données statistiques, d'importants défis se présentent au gouverne-

ment. Il s'agit de consolider les acquis issus de cette importante étude et d'analyser sans état d'âme les résultats obtenus. Si l'étude a porté sur les jeunes de 15 à 29 ans, donc sur la demande d'emploi, il demeure essentiel et urgent de poursuivre la deuxième partie concernant l'offre d'emploi pour que l'étude soit complète sur le marché du travail », a reconnu le ministre en charge des questions de l'emploi des jeunes.

Ainsi, pour une meilleure conduite des politiques économiques et sociales, le gouvernement s'est engagé à suivre l'évolution et le comportement du marché du travail, non pas de façon épisodique, mais au moins tous les deux ans. Il a enfin souligné le défi majeur de la budgétisation conséquente des

enquêtes statistiques sur l'emploi et le déblocage effectif des fonds y afférents. Car la statistique constitue, d'après lui, un important investissement pour le développement.

Rappelons que l'ETVA est une initiative de l'Organisation internationale du travail (OIT) avec le partenariat de MasterCard. Réalisé auprès des ménages, spécifiquement pour les jeunes de 15 à 29 ans, ce projet a permis de conduire des enquêtes dans 34 pays dont dix d'Afrique subsaharienne (Zambie, Togo, Bénin, Libéria, Tanzanie, Malawi, Ouganda, Madagascar, Sierra Leone et le Congo. Au Congo, elle a été réalisée dans le cadre du projet « Work 4 Youth » du BIT. Commentant les résultats de cette enquête, la représentante du BIT à cette cérémonie, Lemar Yonca Gurbuzer, a indiqué qu'il faut se pencher sur la manière de changer les mentalités des jeunes congolais qui sont encore fixés sur l'idée de travailler dans la Fonction publique. « Car similairement près de 58% des jeunes actuellement scolarisés aimeraient travailler dans la Fonction publique. Combien de jeunes diplômés intègrent la Fonction publique chaque année ? Pas beaucoup, je suppose », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

GABON

Libreville quadrillée par les forces de sécurité

Les forces de sécurité gabonaises quadrillaient jeudi Libreville après une nuit de pillages et d'émeutes.

« La démocratie s'accorde mal des succès autoproclamés, des groupuscules formés à la destruction. La démocratie s'accommode mal de la prise d'assaut d'un parlement et de la télévision nationale », a déclaré jeudi après-midi le président du Gabon Ali Bongo.

Le président sortant s'exprimait lors d'une courte déclaration à

la presse au palais présidentiel, après 24 heures de troubles dans plusieurs villes du pays depuis l'annonce de sa réélection par la commission électorale.

A l'issue de cette allocution, le ministre gabonais de l'Intérieur, Pacôme Moubelet-Boubey a, lors d'une brève conférence de presse, fait état de 600 à 800 interpellations sur Libreville, et

200 à 300 sur le reste du pays.

Selon le commandant de la police nationale gabonaise, Jean-Thierry Oye Zue, six policiers auraient été blessés ajoutant qu'il devait y avoir très vraisemblablement des blessés parmi les civils. La veille, l'opposant Jean Ping - qui n'a pas indiqué où il s'était réfugié - avait fait état d'au moins deux personnes tuées dans l'assaut contre son QG de campagne dans la nuit de mercredi à jeudi.

La capitale quadrillée

Le centre de Libreville était quadrillé par les forces de l'ordre, notamment aux abords de l'Assemblée nationale, incendiée mercredi, et du QG de Jean Ping, pris d'assaut dans la nuit, ont constaté des correspondants de l'AFP.

L'armée aurait fouillé le QG de campagne de Jean Ping selon l'un des responsables de l'opposition, l'ancien vice-président Didjob Ding Duvungui, qui se trouvait lui-même dans un groupe d'une dizaine de personnes en attente de transfert au siège de la gendarmerie pour y être auditionnés. Aux abords de l'Assemblée, la police s'est efforcée jeudi en fin de matinée d'empêcher tout attroupement en tirant des grenades de gaz lacrymogène.

Mercredi en fin d'après-midi, la commission électorale avait annoncé la réélection du président sortant pour un deuxième septennat avec 49,80% des suffrages devant son rival Jean Ping (48,23%), 73 ans. Cet écart marginal représente une différence de 5.594 voix, sur un total de 627.805 inscrits. Ali Bongo, 57 ans, devrait sa réélection à son score écrasant dans son fief familial, le Haut-Ogooué, où il aurait obtenu 95,46% pour plus de 99% de participation.

Comme l'opposition, l'Union européenne, la France et les Etats-Unis ont demandé la publication des résultats de tous les bureaux de vote du Gabon (environ 2.500).

La chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini a qualifié jeudi la situation post-électorale au Gabon de « crise profonde » et a appelé les différentes parties « au calme ». « Il est important que tous les acteurs rejettent la violence et appellent au calme. Toute contestation doit se faire avec des moyens pacifiques afin d'éviter l'embrasement du pays », a déclaré la vice-présidente de l'UE dans un communiqué.

« Avec l'Union européenne, la France appelle à la publication des résultats, bureau par bureau. C'est de cette manière que les Gabonais pourront avoir confiance dans les résultats et qu'il n'y aura aucun doute sur le respect de leur choix », a déclaré mercredi le chef de la diplomatie française Jean-Marc Ayrault tandis que François Hollande a appelé ce matin toutes les parties à « l'apaisement et à la retenue », condamnant avec la plus grande fermeté les violences et les pillages ainsi que les menaces et attaques portées contre les partisans des principaux candidats.

AFP

Paris ouvre une cellule de crise pour ses ressortissants

Le chef de la diplomatie française, Jean-Marc Ayrault a annoncé l'ouverture d'une cellule de crise visant à répondre à l'inquiétude de ses ressortissants au Gabon.

Le Quai d'Orsay demande aux Français dont l'intention était de se rendre au Gabon de reporter leur voyage, et à ceux se trouvant sur place d'observer « les consignes de prudence et de rester à leur domicile ». Il est également demandé aux Français de s'inscrire sur le site Ariane au cas où ils sont de passage ou au registre des Français résidents à l'étranger auprès des services consulaires. Jean-Marc Ayrault se fonde sur les événements de la nuit de mercredi à jeudi à Libreville dans le cadre des résultats de la présidentielle gabonaise. Il appelle, au nom de la France « toutes les parties à la plus grande retenue, afin d'éviter de nouvelles victimes ».

« Il faut que la confrontation cesse au plus vite et que la sécurité des personnes soit assurée. C'est dans l'intérêt du Gabon et de tous les Gabonais », a déclaré le chef de la diplomatie, ajoutant : « A nouveau, la contestation des résultats de l'élection présidentielle doit pouvoir se faire par les voies juridictionnelles, dans le cadre d'une procédure transparente et impartiale. C'est de cette manière que la sincérité du scrutin pourra être établie de manière incontestable ».

Au point de presse du 31 août dernier, le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal rappelait que « seul l'Etat de droit permettra de garantir le respect de la volonté populaire ».

Noël Ndong

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS publie de nouvelles directives thérapeutiques pour la chlamydie, la gonorrhée et la syphilis

Afin de remédier au problème de plus en plus préoccupant de la résistance des infections sexuellement transmissibles courantes (IST) aux antibiotiques, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié, le 30 août, de nouvelles directives pour le traitement de trois d'entre elles : la chlamydie, la gonorrhée et la syphilis.

Toutes ces infections sexuelles sont dues à des bactéries et peuvent généralement être guéries par antibiothérapie. Fort malheureusement, ces IST ne sont souvent pas diagnostiquées et deviennent plus difficiles à traiter. « Certains antibiotiques étant désormais inopérants suite à leur mauvaise utilisation ou à leur surutilisation », déplore l'OMS dans un communiqué.

De ces trois infections précitées, la gonorrhée est la plus résistante aux antibiotiques. Des souches polypharmacorésistantes de gonocoque ne réagissant à aucun des antibiotiques existants ont déjà été mises en évidence. Bien que moins répandue, l'antibiorésistance des germes à l'origine de la chlamydie et de la syphilis existe elle aussi, ce qui rend essentielles la prévention et la mise en route rapide des traitements. La résistance de ces IST aux antibiotiques a rapidement augmenté ces dernières années et réduit les possibilités de traitement.

Selon l'OMS, si elles ne sont pas diagnostiquées ni traitées, ces IST peuvent entraîner de graves complications et des séquelles à long terme pour les femmes, telles qu'infection génitale haute, grossesse extra-utérine et fausse couche. Non traitées, la gonorrhée et la chlamydie peuvent également provoquer la stérilité chez les hommes et les femmes. Hormis cela, les trois infections peuvent multiplier par deux ou trois le risque de contracter le VIH. « Une IST non traitée chez la femme enceinte augmente le risque de mortinaissance et de décès du nouveau-né », préviennent les experts de l'Organisation.

« La chlamydie, la gonorrhée et la syphilis sont des problèmes de santé publique majeurs partout dans le monde, qui nuisent à la qualité de vie de millions de personnes et causent des pathologies graves voire mortelles », a souligné le directeur du département Santé reproductive et recherche à l'OMS, Ian Askew. « Les nouvelles directives thérapeutiques de l'OMS insistent sur la nécessité de traiter ces IST avec le bon antibiotique, au bon dosage et au bon moment pour limiter leur propagation et améliorer la santé sexuelle et reproductive. Pour cela, les services de santé nationaux doivent suivre l'évolution des schémas d'antibiorésistance de ces maladies dans le pays », a-t-il ajouté.

L'OMS estime que chaque année, 131 millions de personnes contractent la chlamydie, 78 millions la gonorrhée et 5,6 millions la syphilis. Pour ce faire, elle invite les pays à commencer sans attendre à utiliser les directives actualisées, qui sont aussi en harmonie avec le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. L'OMS rappelle que lorsqu'ils sont utilisés correctement et systématiquement, les préservatifs sont l'un des moyens de protection les plus efficaces contre les IST.

Nestor N'Gampoula

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Vers un plan d'actions pour une écologie industrielle

C'est l'Afrique anglophone qui semble plus impliquée dans l'industrie verte.

« Non seulement une trajectoire d'industrialisation en Afrique, suivant le « statu quo » réduit le taux de croissance à moyen et à long terme, mais encore elle n'est pas viable. C'est pourquoi, si elle veut s'industrialiser, l'Afrique n'a vraiment pas d'autre choix que de promouvoir l'écologisation de l'industrie - voie parfois difficile », peut-on lire dans l'édition 2016 du rapport économique pour l'Afrique de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), sous le titre « Vers une industrialisation verte en Afrique ».

L'Afrique enregistre une faible contribution au changement climatique (0,87 tonne de CO₂ en moyenne/habitant de l'Afrique subsaharienne et 2,79 tonnes pour l'Afrique du Nord contre 4,68 tonnes habitant en moyenne au niveau mondial), mais elle doit prendre la voie de l'industrie verte, malgré un environnement des affaires à parfaire.

Le découplage entre le développement industriel, les externalités négatives et la consommation des ressources nécessite la matière grise pour l'exploitation durable des matières premières, souligne le rapport. Le continent africain peut devenir le premier en capitalisant ses initiatives pionnières, en matière d'économie du futur, poursuit le rapport.

L'Éthiopie se révèle comme l'une des références africaines

sur le créneau de l'économie verte, grâce à une politique publique articulée autour de la Climate-Resilient Green Economy. Une vision qui se traduit par un plan d'actions pour l'écologisation de l'industrialisation. Une industrie basée sur l'écologie en marche

Dans le cadre de sa vision 2030, le Kenya a mis en place une stratégie et un plan d'actions

Mozambique : *Accelerating sustainable economic, social and environmental development*. Au Rwanda, l'industrialisation verte fait partie de la « *Green Growth and Climate Resilience : National Strategy for Climate Change and Climate Resilience : National Strategy for Climate Change and Low Carbon Development 2011-2050* ». Grâce au



Croissance verte

pour l'économie verte « Green Economy Strategy and Implementation Plan », basés sur une transformation structurelle. Le pays ambitionne à promouvoir l'investissement infrastructurel, tenant compte des spécificités culturelles.

Le Mozambique a mis en place à son tour une feuille de route pour la protection, la restauration et l'utilisation rationnelle de son capital naturel et ses activités éco-systémiques « *Roadmap for a Green Economy in*

dialogue avec les parties prenantes, syndicats, société civile et secteur privé, le gouvernement sud-africain a conclu un accord sur l'économie verte (Green Economy Accord). Le Ghana à son tour, a déployé une politique d'industrialisation verte qui s'appuie sur le Ghana National Cleaner Production Centre et le Manufacturing Industries Department. On attend les mêmes initiatives des pays d'Afrique francophone.

Noël Ndong

ETATS-UNIS-CUBA

Un premier vol commercial relie les deux pays, après 50 ans d'interruption

L'appareil de la compagnie américaine JetBlue a quitté Fort Lauderdale, en Floride, mercredi pour l'aéroport de Santa Clara, dans le centre de l'île cubaine. Une première depuis un demi-siècle, dans le but de contribuer au réchauffement des relations bilatérales.

Le secrétaire américain aux Transports, Anthony Foxx, le directeur général de la compagnie aérienne, Robin Hayes et d'autres responsables, ainsi que des journalistes, figuraient parmi les passagers de cet avion, l'Airbus A320, selon la compagnie aérienne précitée. Quant aux voyageurs ordinaires pour ce premier vol, ils sont pour certains d'origine cubaine. Malgré cela, et en dépit de



nombreuses exceptions, les citoyens américains sont toujours interdits de séjour touristique à Cuba, en raison de l'opposition du Congrès américain. Pour le vice-président de JetBlue, Marty St. George, le

événement rendu possible par la conclusion d'un accord, en février dernier, entre Washington et La Havane. En vertu de ce texte autorisant la reprise des vols commerciaux, 110 vols quotidiens seront effectués par six transporteurs vers neuf villes cubaines. Mais jusqu'ici, les autorités américaines et cubaines ont autorisé environ 90 de ces 110 vols.

Outre les vols, un navire de croisière américain - le paquebot Adonia de la compagnie Fathom, filiale du groupe américain Carnival - avait accosté en mai dernier, dans la capitale cubaine avec 700 personnes à bord. Il s'agissait du premier navire ayant navigué entre les deux pays, qui avaient interdit ces voyages après la révolution

cubaine de 1959.

Les Etats-Unis et Cuba, anciens ennemis de la Guerre froide ont rétabli leurs relations diplomatiques en 2015, mais les échanges commerciaux et touristiques étaient encore fermés en raison de l'embargo américain en vigueur depuis 1962, malgré les protestations de La Havane. Certaines de ces restrictions ont toutefois été levées, permettant la reprise des vols commerciaux, de la livraison du courrier postal et des croisières.

Rappelons que les deux pays ont commencé à normaliser leurs relations en décembre 2014, après un an et demi de discussions secrètes mettant fin à cinq décennies d'hostilité.

N.N'G.



TES PAIEMENTS ULTRA RAPIDES
CHEZ CASINO, PARK'N'SHOP,
LES STATIONS TOTAL...
AVEC TA CARTE OU
TON STICKER AIRTEL MONEY.

En plus, **gagne 10%** de bonus
en crédit à chaque paiement!

Compose *128*2#



LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Jean-Baptiste Ondaye présente la situation du Congo au Kenya

Le secrétaire général de la Présidence de la République a exposé aux agences du système des Nations unies et autres partenaires au développement les défis du Congo dans la lutte contre la malnutrition, l'implication du gouvernement, la priorisation des actions et les contraintes.

Lors de la table ronde tenue récemment à Nairobi par le mouvement SUN qui lutte contre la malnutrition à travers le monde, Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la Présidence et point focal national de SUN/Congo a éclairé la lanterne des partenaires stratégiques sur la situation du pays en la matière. Le Congo, a-t-il expliqué, reste affecté par le caractère chronique de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. On note à ce propos une prévalence de 21% de la malnutrition chronique, 8% de la malnutrition aigüe, 12% d'insuffisance pondérale chez les enfants de 5 ans, 14% des femmes en âge de procréer souffrent de maigreur...

« Cette situation a conduit notre pays à consentir de multiples efforts dans l'élaboration des outils indispensables à la lutte contre la malnutrition

dont le plus important demeure son cadre stratégique qui a pour objectif l'amélioration du statut nutritionnel des populations congolaises de réduire d'au moins 50% de prévalence de toutes les formes de malnutrition chez les populations vulnérables notamment les enfants de 0 à 59 mois, les femmes enceintes et allaitantes au Congo », a fait savoir Jean-Baptiste Ondaye.

Ainsi, cinq axes stratégiques ont été définis. Il s'agit du renforcement du cadre institutionnel, normatif et juridique de la lutte contre la malnutrition ; de l'extension de la couverture des interventions directes et favorables à la nutrition; de l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ; du renforcement des capacités de la recherche-action en nutrition et secteurs connexes et du système



Jean Baptiste Ondaye. Crédit photo Adiac

d'informations alimentaires et nutritionnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la priorisation des actions de financement de lutte contre le fléau, l'estimation des coûts est chiffrée à 40 milliards de francs CFA pour la première phase qui va durer trois ans. La mise à l'échelle des actions spécifiques de façon progressive comme la fortification des aliments de large consommation, des inter-

ventions à haut impact (supplémentation en micronutriments, la prise en charge de la malnutrition aigüe, l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant) figurent dans l'ordre des priorités des actions à mener.

Le combat que mène le Congo pour lutter contre la malnutrition est fait de contraintes. « Les contraintes budgétaires demeurent un facteur de risque important dans l'atteinte de ces objectifs. A cela s'ajoute, la

faible convergence des actions menées par les différents ministères en charge des questions de nutrition ainsi que celles menées par les agences du système des Nations unies », a expliqué Jean-Baptiste Ondaye. Il a également évoqué la faible décentralisation des politiques qui ne permet pas l'intervention efficace de l'Etat au niveau des collectivités locales où les problèmes de malnutrition exigent une intervention urgente.

En rappel, la table ronde tenue au Kenya a été organisée par les bureaux régionaux de l'Unicef pour l'Afrique centrale, australe et orientale en collaboration avec le secrétariat du mouvement SUN sur le thème : « Financement public et la gestion des résultats pour la nutrition » pour les pays africains. La présence du point focal national SUN Congo, en la personne de Jean-Baptiste Ondaye prouve bien que le Congo participe activement aux différentes actions, sur le plan international, dans la lutte contre la malnutrition...

Rominique Nerplat Makaya



AVIS D'APPEL D'OFFRES - AFRO/023/2016

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABRI DE BUS DANS LA ZONE DES APPARTEMENTS DU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, A BRAZZAVILLE.

Le Bureau régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise chargée de l'exécution des travaux de construction d'un abri bus dans la zone des appartements de l'OMS, Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.

En effet, la Cité du Djoué de L'OMS/AFRO est constituée de 124 logements dont 46 villas et 78 appartements /studios pour assurer le logement des staffs et leurs dépendants.

Pour faciliter le déplacement des élèves (enfants des staffs logés dans la Cité du Djoué) vers leurs écoles, l'OMS avait mis en place un service de transport qui dispose des bus qui assurent le transport scolaire.

Afin d'Améliorer la qualité du service de transport scolaire, l'OMS/AFRO avait entrepris les travaux de construction de deux abris bus qui accueilleront les élèves à l'embarquement et au débarquement au niveau de la zone administrative.

Présentement, l'OMS/AFRO envisage de construire un abri bus additionnel, au niveau de la zone des appartements, afin que les élèves qui y résident bénéficient des mêmes conditions de transport que ceux résidant dans la zone administrative.

Le présent avis d'appel d'offre restreint a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise chargée de l'exécution des travaux de construction d'un nouvel abri bus, dans la zone des appartements.

Les entreprises présélectionnées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres y afférant jusqu'au 9 septembre 2016, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
 - une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la patente de l'année en cours ;
 - une copie de l'attestation de non faillite
 - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
 - Une copie d'identité bancaire.

•Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle ;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- les références des travaux similaires déjà réalisés ;
- la méthodologie à utiliser
- la liste du matériel à mettre à la disposition du chantier,
- le planning des travaux.

•Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations (les prix devront être remplis dans le devis quantitatif et estimatif).

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT - AFRO/023/2016. CONFIDENTIEL -TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ABRI DE BUS DANS LA ZONE DES APPARTEMENTS DE L'OMS/AFRO». L'enveloppe devra être déposée au plus tard lundi 12 septembre 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée mercredi 7 septembre 2016 à 10H avec comme programme :

- 10H00 à 10H 15 : séance de briefing dans la salle 18 à l'Estate ;
- 10H 15 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
- 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Fait à Brazzaville, le 1er septembre 2016

Le bureau régional pour l'Afrique de l'OMS

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE CENTRALE

Le Congo hôte de la 8^e édition du séminaire International

Précédé par un séminaire-atelier de formation de l'Unesco, le Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale, en sigle SEEAC, en partenariat avec l'Association Congolaise pour l'Evaluation Environnementale (ACEE), organise la 8^{ème} édition de son séminaire international annuel, sur le thème: « Objectifs du Développement Durable et Changements Climatiques : Quelle place pour l'évaluation environnementale ? »

Cet évènement est placé sous le patronage du Ministère de l'Economie forestière, du développement durable et de l'Environnement du Congo, du 27 au 28 octobre prochains. Deux jours durant, Matombi, localité située près de Pointe Noire, recevra le groupement des associations nationales pour l'évaluation environnementale des pays d'Afrique centrale. Une centaine de participants entend contribuer aux réflexions sur l'avance-

ment de l'évaluation environnementale dans la sous-région et à l'optimisation de son potentiel comme outil de mise en œuvre des politiques de développement durable, stipule le communiqué de presse. En prélude, en co-organisation avec l'Unesco, deux autres jours seront consacrés à une formation sur le thème : « Méthodes et outils d'intégration des changements climatiques dans l'évaluation environnementale. »

Rappelons que l'Evaluation environnementale (EE) désigne l'ensemble des démarches, visant la prise en compte de l'environnement biophysique et socio-économique à toutes les échelles décisionnelles, depuis les stratégies nationales et les politiques, plans et programmes, jusqu'aux projets. La forme environnementale la plus connue en Afrique centrale est l'étude d'impact environnemental et



Une vue des gorges de Djosso

social qui s'applique aux projets en cours d'instruction. De plus en plus, il est fait recours aux audits environnementaux qui concernent les projets en cours de mise en œuvre et aux évaluations environnementales et sociales, dites stratégiques, couvrant les politiques, plans ou programmes de développement.

Par ce séminaire international, les organisateurs visent un objectif qui permettra de contribuer à travers l'évaluation environnementale, l'accompagnement des pays d'Afrique centrale dans leurs efforts de développement tout en tenant compte des défis relatifs aux objectifs de développement durable et à l'accord sur le climat de la Cop 21. Ce moyen est davantage utilisé dans les pays en développement pour permettre de déterminer les besoins d'atténuation du réchauffement climatique et d'adaptation, indiquent les organisateurs. Lors d'une conférence-débat organisée mercredi 20 juillet à l'Institut français de Brazzaville pour l'annonce du rendez-vous de Matombi, Joseph Badevokila, un des intervenants, avait précisé que l'étude d'impact environnemental aide également à apprécier comment les incidences négatives d'un projet sur l'environnement, sont effectivement annulées, réduites ou compensées. La compensation des impacts négatifs d'un projet, est consigné dans le Plan de gestion envi-

ronnemental et social (PGES). Ce document qui constitue une somme des engagements de réparation ou de compensation des impacts négatifs, fera, à cet effet, l'objet d'une profonde analyse afin de faire que les bénéfices socio-économiques et environnementaux servent aussi les populations riveraines. Les inscriptions à la formation et au séminaire sont ouvertes à toutes les parties prenantes au processus d'évaluation environnementale : administrations, secteur privé, universités, société civile. Les contributions sont recevables jusqu'à la tenue des sessions. Pour cette édition, les organisateurs annoncent le partenariat des structures telles que : la Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale, l'Unesco Bureau régional d'Afrique centrale-, la Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale et l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale.

Marie Alfred Ngoma

Djason philosophe
The winner , O vencedor, el caliente
& SUPER NKOLO MBOKA

En spectacle SHOW accoustique tous les samedis
à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA
25 bis rue HAOUSSAS Rond point Poto-poto

+242 06 948 19 26 | djassonphilosophe3@gmail.com | Djason philosophe | Djason philosophe

NÉCROLOGIE

Wilfried Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, Siméon Odia Ngoteni, Muller Patrick Ognanguet, Iglesias Ondele, Ravel Rud Odicas Okoueke ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère et fils Blanchard Olivier Ngoteni, survenu le

25 août 2016 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°1178, rue Owando à Ouenzé (croisement avenue des Chars).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



NÉCROLOGIE



La famille Mouanga et les enfants ont le profond regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père le colonel à la retraite Lazare Mouanga, survenu le dimanche 21 août 2016 à Angers en France.

La veillée mortuaire se tient au 1624 avenue des 3 martyrs Batignolles (arrêt Papa gaz)
Le programme d'arrivée de la dépouille fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

IN MEMORIAM

03 septembre 2013 - 03 septembre 2016, voici trois ans que le Seigneur a rappelé à lui notre père, oncle et grand-père, l'honorable Matouridi Louis de Gonzague, ancien député du MCDDI de la 2^e circonscription de Mbanza-Ndounga.

La veuve Matouridi née Diamouangana Delphine, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de la Gendarmerie nationale, Serge Matouridi Kouba et Gisèle Nzoumba Matouridi et la famille Nsembo prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâces sera dite ce samedi 3 septembre à 06h00 en les paroisses Saint-Kizito à Makélékélé, Saint-Esprit de Mougali et dimanche 4 septembre à 11h00 à Saint-Esprit de Mougali. Papa, nous ne t'oublierons jamais.



4 septembre 2006 - 4 septembre 2016, dix (10) ans déjà qu'il avait plu au Seigneur de rappeler à lui Jean Claude Ambime.

A cet effet, la veuve et les enfants Ambime prient tous ceux qui l'ont connu de bien vouloir honorer de leur présence aux offices religieux qui seront célébrés ce :

- Samedi 3 septembre 2016 à 11H00 à l'Eglise Sainte-Marie de Ouenzé suivi d'un apéritif dans les jardins de l'église.
- Dimanche 4 septembre 2016, à 10H00 à l'Eglise Sainte-Marie de Ouenzé
Que le Seigneur vous bénisse.



Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à

ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement: **de 2500 à 3500** dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

à Brazzaville
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!
WWW.EDURUSSIA.RU

RELIGION

Le christianisme et la fraternité universelle au centre d'une conférence publique

Les participants à la 7^e école nationale de saison sèche organisée à Brazzaville par l'Association Rosicrucienne Max Heindel (ARMH) du 27 au 30 août 2016 dernier au Centre africain de réadaptation, à l'OCH Mougali 3 ont planché sur le thème : « Le Christianisme et la fraternité universelle ».

Exposant sur ledit thème, Gabriel Moukiamba du centre de Dolisie a demandé à ceux qui aspirent à la vie supérieure, de prendre conscience de leur nature divine afin de travailler pour un christianisme universel dont la valeur fondamentale est l'amour désintéressé. La libération de l'homme de la croix de la matière et l'avènement de la fraternité universelle sont des idéaux auxquels la religion unificatrice, à savoir le christianisme poursuit pour l'accomplissement de l'homme par la loi tempérée par l'amour, la grâce.

Elle se démarque des religions de race, basées sur la loi extérieure, cause des souffrances, du péché et de la désintégration. Dans le christianisme, l'homme doit d'abord cultiver son moi supérieur (nature divine) avant de devenir réellement désintéressé et de comprendre la phase supérieure de cette religion : la fraternité universelle. Religions de la rédemption, le christianisme amène progressivement les races et les nations séparées à s'unir pour ne former qu'un en Christ. Les indices de cette influence christique se manifestent de nos jours par les regroupements régionaux des pays par zones. Mais, l'Homme actuel n'a pas encore subjugué l'influence de l'esprit de race ; car l'idéal du christianisme reste trop élevé pour lui. En fait, l'homme devait dominer le monde, mais malheureusement c'est le contraire qui est constaté. Toutefois, les frères aînés continuent à faire un grand travail dans le sens de l'unité de l'espèce humaine.

La leçon fondamentale que

l'homme doit apprendre se résume dans cet état aphorisme : « Ce qui ne profite pas à tous, ne pourra jamais profiter réellement à personne ». En effet, c'est ce qui amène les aspirants rosicruciens (...) à s'efforcer toujours d'oublier l'extérieur souvent antipathique de leurs frères en l'humanité, et chercher plutôt à servir l'essence divine

conscience ; pendant l'Evolution, il les perfectionne et avec l'Epigénèse, l'Homme est appelé à innover et à transformer.

Qu'est ce que la Fraternité Rosicrucienne ?

C'est une Association internationale de Mystiques chrétiens, ayant pour but de répandre des ensei-



Photo de famille des participants à la 7^e Ecole nationale de saison sèche

cachée en eux ; ce qui constitue la base de la fraternité.

Outre le thème principal, Philon Bondenga du centre de Brazzaville a développé le sous-thème sur: « Qui sommes-nous, d'où venons-nous, où allons-nous ? ». Ici le conférencier relevé que l'Homme est le produit d'un pèlerinage à travers la matière dont on ne peut définir l'exactitude des âges. Il est sans doute passé par des phases de développement inconscient nommées Involution. La phase évolutive lui a permis d'être conscient de ses facultés tout en continuant à les développer. Doter du libre arbitre, l'Homme est appelé à créer des causes nouvelles non prédestinées : c'est l'Epigénèse. C'est cette triade Involution, Evolution et Epigénèse qui permet à l'Homme d'avoir une idée claire et précise de la problématique de sa nature. Pendant l'Involution, il a construit la forme, les véhicules d'expression et a éveillé sa

gnements bien définis sur l'origine, l'évolution et le développement de l'univers et de l'Homme. Ces enseignements mettent en lumière aussi bien le côté scientifique que l'aspect spirituel de ces problèmes. C'est aussi une grande Ecole de pensée qui s'efforce de faire du christianisme un facteur vivant dans le monde. Elle encourage les hommes à garder leurs convictions religieuses. Son but est de fournir à tous les Hommes de bonne volonté, une réponse aux questions qui les préoccupent au sujet de leur origine, de leur nature, de leur destinée ainsi que donner la signification de certaines énigmes de la vie. Cet enseignement tant à satisfaire à la fois l'intellect et le cœur. Cette école représente dans le monde actuel, un ancien ordre mystique, fondé en Europe en 1313 par un instructeur spirituel très élevé dont le nom symbolique est Christian Rosenkreuz (Christian Rose-Croix). Il reçut la mission de préparer une nouvelle phase du christianisme, destinée à prendre tout son essor pendant l'ère fraternelle du Verseau.

Fondé sur les principes chrétiens, la fraternité rosicrucienne bannit le sectarisme. Elle propose ses enseignements, mais ne cherche pas à les imposer. Elle apporte un message de paix et ne connaît qu'un sentiment de fraternité à l'égard de tous ceux qui, par d'autres voies, cherchent sincèrement la vérité. Son maître mot est Servir. Sa devise est : un intellect équilibré, un cœur compatissant, un corps sain. Prêcher l'évangile et guérir les malades sont ses tâches quotidiennes et sa raison d'être. En République du Congo, l'association rosicrucienne dispose des centres de Brazzaville (Kombé), Pointe-Noire, Dolisie et Owando.

Rappelons que la 6^e Ecole nationale de saison sèche a eu lieu en 2014 à Dolisie.

Bruno Okokana

airtel, sponsor officiel des Diables Rouges

airtel
LE RESEAU DES SMARTPHONES

CAN 2017: ENSEMBLE, SOUTENONS LES DIABLES ROUGES

CONGO vs GUINÉE BISSAU
Ce Dimanche 04 Septembre au complexe sportif de kintélé à partir de 15h30
Entrée gratuite

Eliminatoires CAN Gabon 2017

INTERVIEW

Jacques Djoli : « Le MLC assume son choix contre le dialogue »

Dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, le sénateur et inspecteur général du Mouvement de libération du Congo (MLC) justifie l'option levée par la direction de son parti de ne pas participer au dialogue qu'il considère comme un stratagème de la majorité visant à contourner la Constitution via un accord politique de partage de pouvoir censé déboucher sur une autre transition.

Les Dépêches de Brazzaville : Le MLC dit ne pas être concerné par le dialogue. Pour quelle raison ?
 Jacques Djoli Eseng'Ekeli : Le refus du MLC à prendre part à ce forum politique s'explique par le fait qu'en 2006, nous avons adopté dans la douleur et presque à l'unanimité la Constitution du 18 février 2006 qui est le pacte fondamental qui nous régit et organise tout. Pour nous, en lisant la Constitution, nous ne trouvons pas de problème susceptible de nous amener à un dialogue politique qui, manifestement, veut aboutir à un accord politique de partage de pouvoir pour aboutir à une autre transition. Nous ne comprenons pas pourquoi nous devons donner une prime à un gouvernement qui a refusé d'organiser les élections pour créer une crise artificielle alors que depuis 2011 que les institutions sont là, nous avons voté des budgets pour l'organisation des élections, nous avons donné des moyens à la Céni pour les organiser, mais parce qu'on veut absolument prolonger un pouvoir limité formellement de manière impérative par la Constitution aux articles 73, 70 et 220 qu'on en est là aujourd'hui. Nous ne voulons pas faire partie de ceux qui veulent violer la Constitution intentionnellement. Voilà pourquoi nous avons dit non à ce dialogue. Et par contre, nous avons proposé un dialogue technique entre la Céni et les parties prenantes. Nous avons commencé les discussions avec l'abbé Apollinaire Malumalu de manière encore une fois mal intentionnée et dans la perspective de saborder le processus électoral

pour arriver à un glissement de pouvoir. Et finalement, on nous amène à ce forum pour élaborer des échafaudages qui n'ont pour but que de tordre le cou à la Constitution.

L.D.B : Vous refusez le dialogue et que proposez-vous comme alternative ?

J.D.E : Nous voulons le respect de la Constitution parce qu'elle n'est pas muette. Elle demande à la Céni de convoquer l'élection présidentielle quatre-vingt-dix jours avant la fin du mandat du chef de l'État en exercice. Et la Céni ne l'a pas fait. Donc, à partir du 19 septembre 2016, le pouvoir actuel entre dans un schéma de préavis qui va aboutir le 19 décembre. À la fin de cette échéance constitutionnelle, nous entrerons dans ce qu'on appelle l'empêchement définitif. Et à partir de ce moment là, c'est l'article 75 de la Constitution qui s'applique, c'est-à-dire que le président actuel aura accompli ses deux mandats. Techniquement, politiquement et juridiquement, il ne pourra plus continuer. Il devient sénateur à vie. Et nous entrerons dans un pouvoir d'intérim qui aura alors la charge d'organiser les élections dans les cent vingt jours. Donc, tout est prévu dans la Constitution. Nous ne voyons pas pourquoi nous devons aller dans les accords et les arrangements politiques extra-constitutionnels.

L.D.B : C'est dire que vous allez subir tout ce qui se dira au dialogue et les recommandations qui en résulteront.

J.D.E : Là, nous entrons dans l'illégitimité. Et dans cette Constitution, il est dit dès le préambule que la cause des malheurs qui frappent notre pays, c'est l'illégitimité. L'État de droit commence par le respect de la Constitution. Comment ceux qui ont manifestement fait de la Constitution un chiffon de papier peuvent avoir l'honnêteté de nous dire qu'ils vont respecter un accord politique ? Le but ultime de la manœuvre est de bâtir un accord politique ayant pour finalité



Le sénateur Jacques Djoli de contourner la Constitution.

L.D.B : L'on vous accuse d'être les partisans du chaos.

J.D.E : L'opposition ne gouverne pas et a accepté d'accompagner la majorité qui a pris la charge constitutionnelle de conduire le pays. Rappelons d'abord que la Constitution n'est pas un vulgaire accord politique, elle est une impérativité. On ne fait pas de la Constitution un outil d'amusement. L'opposition ne cherche pas le chaos. Les planificateurs du chaos sont de l'autre côté. Nous, nous savons que depuis 2011, le mécanisme de l'alternance avait été mis en place. En 2013, lorsque le nouveau bureau de la Céni arrive, on sent déjà la volonté de s'écarter de la Constitution. On nous propose d'abord un calendrier ponctuel consacré aux élections locales. Nous disons non. On en vient avec un calendrier global qu'on accompagne de plusieurs contraintes. Nous disons malgré tout allons-y parce que ce calendrier avait prévu une date conforme à la Constitution. Et nous avons commencé à travailler. On a même eu des candidatures pour les élections provinciales. Et les candidats ont payé des cautions. Subitement, en octobre 2015, on rejette ledit calendrier pour dire qu'il n'y a plus de fichier. En un mot, l'opposition est là pour attendre les élections mais c'est la

majorité qui bloque.

L.D.B : Qu'est-ce que vous perdrez en allant à ce dialogue qui aborde les questions liées à l'organisation des élections ?

J.D.E : Ces questions là ne sont pas celles du dialogue. La Constitution demande à la Céni de publier le calendrier électoral. Savez-vous qu'on est en train de procéder à l'enrôlement des électeurs sans un calendrier ? J'appelle un enrôlement sauvage. On va prendre trois mois dans le nord-Ubangi. Vous imaginez un président de la Céni qui entre en fonction en octobre 2015, lui qui est à la Céni depuis 2013 et qui vous dit que je vais me donner seize mois pour enrôler. Et dans ces seize mois, on se donne six mois pour faire un appel d'offre pour l'acquisition des matériels dans un pays où l'on achète des avions cash à 25 millions de dollars. Croyez-vous vraiment que le peuple congolais ne comprend pas que toutes ces manœuvres dilatoires visent à contourner la Constitution. Nous sommes choqués de constater qu'en RDC, le dialogue qui est une vertu démocratique soit utilisé chaque fois pour contourner la Constitution et donner une prime à ceux qui ne la respectent. Si le dialogue sert à servir de soupe ou de partage de l'État en dépouille, le MLC ne s'y impliquera pas. C'est ce qui a tué cette République pendant cinquante six ans. Dix-sept rencontres extra-constitutionnelles n'ont permis finalement que d'asseoir l'illégitimité du pouvoir et, partant, l'inefficacité des institutions. Je rappelle que le MLC a été parmi les mouvements politico-militaires qui ont pris les armes pour qu'on revienne à un État de droit démocratique qui passe par le respect des règles. Et maintenant, vous nous invitez à aller partager l'État pour engranger des postes ministériels. Pourquoi nous nous sommes battus alors ? Il y a une institution qui devait organiser les élections et, depuis deux ans, elle s'amuse à créer elle-même des obstacles et pensez-vous que nous allons cautionner cette dérive en participant à ce Dialogue !

S'il faut que le MLC reste seul dans sa position contre le dialogue, nous sommes prêts à assumer notre choix.

L.D.B : Que dire alors des députés MLC qui prennent part à ces assises ?

J.D.E : Le fait pour la facilitateur d'accepter des électrons libres non mandatés par leur parti vise à institutionnaliser le débauchage et la transhumance qui ont élu domicile sur la scène politique congolaise. Edem Kodjo qui est un diplomate sait que dans toute assemblée, il faut commencer par le contrôle des actes d'accréditation des organisations qui vous ont mandatés. Le Comité préparatoire aura été un rassemblement des personnes recrutées pour accompagner la majorité dans son plan. De la fraude, il est donc impossible de bâtir la décrispation politique et la réconciliation nationale. Cette stratégie de fraude institutionnalisée se dégage aussi par la création d'une quatrième composante dénommée « personnalités politiques » dans une discussion qui devrait être strictement tripartite. Ce dialogue va donc poser un sérieux problème de représentativité et d'inclusivité. D'où son inutilité.

L.D.B : Si les préalables de l'opposition étaient tous satisfaits, le MLC pourrait-il revenir sur sa décision ?

J.D.E : La résolution 2277 insiste sur le respect de la Constitution et de l'organisation des élections dans le délai constitutionnel en précisant la date du 28 novembre 2016. Ceux qui, par mauvaise foi ou par calcul politicien, veulent faire dire aux articles 70 et 73 autre chose, porteront la responsabilité de ce qui adviendra à la fin du dernier mandat du Chef de l'État et en assumeront les conséquences éventuelles. Les préalables sont des mesures d'accompagnement et de cohérence pour une passation pacifique du pouvoir. Ici aussi, la mauvaise foi est très manifeste. Il faut donc des mesures globales et holistiques.

Alain Diasso

OUVERTURE DU DIALOGUE INCLUSIF

Un appel pressant en direction du Rassemblement

Comme annoncé, la cérémonie inaugurale des travaux du dialogue a eu lieu, le 1er septembre, à la Cité de l'Union africaine en présence de nombreux officiels, des membres du corps diplomatique et des délégués des forces vives du pays.

Cette première séance d'ouverture a été marquée par une série d'allocutions dont celle attendue du facilitateur de l'Union africaine, Edem Kodjo. Saisissant cette opportunité, l'ex-Premier ministre togolais a tenu à lever certains équivoques notamment sur le sens de sa mission en RDC, qui tient d'une compassion bienveillante de l'africaniste qu'il est et demeure avant tout. Se situant dans la continuité de l'œuvre d'Émery Patrice Lumumba

dont il réclame l'héritage, Edem Kodjo exhorte les Congolais à l'assumer et à faire le saut qualitatif que requiert la situation politique actuelle de leur pays. « *Je ne suis pas venu ici pour me mettre à la disposition des causes partisanses* », a-t-il lancé, d'emblée, avant de révéler l'existence d'un document conclu en son temps à l'étranger entre les délégués de la majorité conduits par le directeur de cabinet du chef de l'État et quelques sensibilités de l'opposition avec, à leur tête, l'UDPS d'Étienne Tshisekedi. Sans entrer dans les détails, il a simplement indiqué que ce document réglait un certain nombre des choses concernant l'organisation du dialogue. Une parenthèse vite refermée. Nonobstant le fait que ledit docu-

ment a été relégué aux calendes grecques en termes de matérialisation, Edem Kodjo a réitéré sa détermination à déployer tous les efforts directement ou par personne interposée pour que sa main restée tendue soit effectivement attrapée par les absents, de sorte que la grande famille congolaise puisse se retrouver au grand complet. Il s'est dit confiant en la capacité des Congolais à se surpasser pour donner à leur pays ce qu'il mérite de mieux et a appelé les participants à prendre la mesure de la mission délicate qui leur est confiée et à marquer l'histoire. Et de souligner que la base du dialogue demeure la Constitution et la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies. Tout en appréciant les mesures de décrispation prises par le

chef de l'État en libérant quelques prisonniers politiques et d'opinion, il lui a demandé d'en faire plus pour créer les conditions idoines du dialogue. Alors qu'il n'était pas annoncé dans le programme tel qu'établi par le protocole, Vital Kamerhe en sa qualité de modérateur de l'opposition présente au dialogue, a été autorisé à prendre la parole. Le président de l'UNC a martelé sur le Congo qui devrait être au centre de l'enjeu et pas des ambitions personnelles. Il a plaidé pour l'application sans faille de la résolution 2277 de l'ONU qui insiste sur le respect de la Constitution et sur l'organisation des élections dans le délai, convaincu que c'est la voie obligée pour un atterrissage en douceur du processus électoral avec, à la clé, une alternance démocratique sans

cas. Vital Kamerhe a lui aussi insisté sur l'inclusivité du dialogue en appelant ses pairs de l'opposition restés en dehors à venir rejoindre le train en marche. À la fin, c'est un calendrier électoral consensuel qui, dorénavant, devra sanctionner les assises, a-t-il dit.

Auparavant, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et le commissaire chargé de paix et sécurité de l'UA ont également insisté sur le caractère inclusif du dialogue en invitant les réfractaires à ce forum à le rejoindre rapidement, quand bien même les préalables posés ne sont remplis que partiellement. « *C'est autour de la table que toutes les préoccupations seront abordées, sans tabous* », ont-ils déclaré.

A.D.

PARC NATIONAL DE LA SALONGA

Un braconnier notoire opérant dans l'aire protégée condamné à 20 ans de prison

Pour le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'arrestation et la condamnation de ce braconnier dont la spécialité était le braconnage des éléphants pour l'ivoire dénotent de l'amélioration de la collaboration entre les autorités du parc et les communautés locales, qui fait que les personnes rapportent les cas de braconnage dans leur zone.



Banderole annonçant la cogestion du PNS par le WWF et l'ICCN

Le braconnier notoire Didier Konga Bodjoko, alias Mopao, opérant dans le Parc national de la Salonga (PNS) a finalement été arrêté et condamné, le 13 juillet 2016, à 20 ans de prison, après avoir échappé à la détention il y a quelques années.

Dans un communiqué du 29 août 2016, le WWF, qui salue cette décision de la justice congolaise, a noté que le 12 juillet 2016, le Tribunal militaire de garnison de Lodja s'est déplacé à Kole et par son jugement rendu le 13 juillet 2016, a condamné Didier Konga Bodjoko à 20 ans de servitude pénale pour possession illégale d'arme de guerre (infraction punie par l'article 203 de la loi n° 024/2002 du 18 novembre 2002 portant code pénal militaire) et pour possession d'une arme à feu à l'intérieur d'un parc national (fait prévu et puni par l'article 71 de la loi 14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature). À en croire le WWF, le condamné a été acheminé depuis le 20 août à Kinshasa pour y purger sa peine à la prison de Ndolo.

Un nouvel état d'esprit qui prend forme

Pour le WWF, en effet, l'arrestation et la condamnation de ce braconnier dénotent de l'amélioration de la collaboration entre les autorités du PNS et les communautés locales, qui fait que les personnes rapportent les cas de braconnage dans leur zone. « C'est un signe que la cogestion du PNS entre l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et le WWF marque des progrès avec une coopération effective des communautés », a souligné cette ONG internationale. Ces développements, s'est-elle réjouie, sont une indication que les initiatives de lutte contre le braconnage sont de plus en plus comprises comme un effort collectif impliquant toutes les parties prenantes y compris les communautés et non pas comme une tâche dévolue aux seules organisations de conservation. « C'est un nouvel état d'esprit qui prend forme et qui est très encourageant pour l'avenir », a expliqué le WWF. Selon cette nouvelle vision de la gestion du parc, les autorités du PNS, note-t-on, appellent les communautés vivant aux alentours à multiplier leur collaboration avec les éco-gardes de manière à identi-

fier et démanteler de façon permanente tous les réseaux de braconniers. C'est dans cette conception que, le 16 mai 2016, les éco-gardes du PNS avaient surpris un groupe de braconniers à l'intérieur du parc le long de la rivière Lotanga, dans le Territoire de Dekese, Province du Kasai. Parmi ces braconniers figurait Didier Konga Bodjoko, alias Mopao, qui était en possession d'une arme de guerre. À la suite du refus de ce dernier de se faire désarmer par les gardes du parc, a expliqué cette organisation internationale ouvrant dans le domaine de la conservation de la nature, il s'en est suivi un échange de coups de tirs au cours duquel un braconnier a été tué sur le champ et Mopao grièvement blessé à la main. Ayant réussi à s'échapper et cherchant ensuite à se faire soigner, a expliqué le WWF, Mopao s'est rendu au village de Lotoo, dans le territoire de Kole, dans la province voisine du Sankuru où il a été arrêté par la police. Il est noté que Mopao avait déjà fait l'objet d'arrestation en 2012 pour braconnage dans le PNS et transféré à Mbandaka pour y être jugé. Il avait réussi, cependant, à s'évader avant son audition. Le PNS, souligne-t-on, est le plus grand parc national d'Afrique et le deuxième plus grand parc de forêt tropicale dans le monde. Depuis 2005, le WWF unit ses efforts à ceux de l'ICCN pour la sauvegarde du parc. Cette collaboration a davantage été renforcée avec la signature d'un accord de cogestion en août 2015 et son lancement officiel au cours du mois de mai dernier. De WWF, il est rappelé qu'il est l'une des organisations de conservation indépendantes les plus grandes et les plus respectées au monde, avec plus de 5 millions d'adhérents et un réseau mondial actif dans plus de 100 pays. L'ONG s'est donné la mission de stopper la dégradation de l'environnement naturel de la terre et de construire un avenir où les humains pourront vivre en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique de la planète, en veillant à ce que l'utilisation des ressources naturelles renouvelables soit durable et en promouvant la réduction de la pollution et de la surconsommation.

Lucien Dianzenza

DIALOGUE

La diaspora congolaise non impliquée

Les Congolais de l'étranger demandent à la communauté internationale, via ses représentants, de constater avec eux que les conditions idoines pour la tenue de ce forum national ne sont pas réunies.

La diaspora congolaise n'est pas partie prenante au dialogue que pilote le facilitateur Edem Kodjo. Quelques structures et partis politiques représentant un vaste échantillon des Congolais de l'étranger ont cru être en droit de parler en leur nom. Trois membres de la diaspora, en l'occurrence Rex Kazadi de Ba Patriotes Ya Kongo (BPK), Rudy Mandio du Parti au service de la nation (PSN) et Abraham Luakabwanga ont engagé la communauté congolaise évoluant hors du pays en prenant une po-

sition anti-dialogue. Conscients de la diversité de la diaspora congolaise éparpillée à travers le monde, ces trois compatriotes confirment que c'est au nom justement de cette diversité qu'ils s'expriment et prennent langue avec les différents acteurs de la scène politique congolaise. C'était dans le cadre d'une conférence de presse tenue le 31 août Kinshasa.

Pour les orateurs, il n'est nullement question pour la diaspora congolaise de participer au dialogue dans son format actuel lequel viole son caractère inclusif tel que défini par la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies. Prenant fait et cause pour le Rassemblement en soutenant à tout point de vue les préalables posés quant à sa

participation au dialogue, Abraham Luakabwanga et ses amis estiment que les revendications de cette plate-forme de l'opposition ne sont pas négociables. Si le pouvoir s'entête à fouler au pied le cahier des charges du Rassemblement, la diaspora congolaise se dit prête à rendre le séjour des gouvernants en Europe encore plus difficile. Elle reste convaincue que « l'espoir de l'ensemble du peuple congolais quant au règlement pacifique de la crise politique au traves des élections libres, crédibles, transparentes et apaisées » est loin d'être garanti au regard seulement de la composition de ces assises. Absente à ces retrouvailles, la diaspora ne sera pas concernée par les résolutions qui en sortiront.

Alain Diasso

ALBUMS

Avalon Image sort Normes et Je suis... sur clés USB

L'agence de production, tenue par Charly Kadima, s'est jurée de contrer la piraterie qui mine le marché du disque congolais en commercialisant les opus de Jean Goubald et Manda Chante exclusivement sur ces supports de lecture de musique dont elle garantit une fiabilité à toute épreuve.

Concept en pleine évolution, la distribution de musique sur clés USB est la particularité que propose Avalon Image au marché du disque. Manager général de l'agence de production audiovisuelle et événementielle établie à Kinshasa, Charly Kadima a personnellement présenté les nouveaux produits en prévision de la sortie prochaine des albums. Il en a vanté la qualité après qu'il s'est targué d'être le premier à mettre sur le marché le support qu'il a baptisé « format USB musical ». Il a rassuré l'opinion sur ses nombreux avantages qu'il s'est fait un plaisir d'énumérer. Ainsi, les médias réunis dans la salle de conférence de l'Hôtel Invest de presse, le 25 août, ont retenu que ce support unique est un produit deux en un car il contient la version audio, son et quelques vidéo. Alors que d'ordinaire, les albums sont vendus en coffret CD et DVD avec, d'une part, le son et de l'autre l'image.

Par ailleurs, d'un transport encore plus facile que les CD et DVD de par sa configuration, le « format USB musical » d'Avalon Image est difficile sinon impossible à retranscrire. C'est bien là sa plus grande spécificité qui la ferait préférer à tous les autres supports musicaux connus, notamment aussi les cassettes. En effet, sa lecture, possible sur les lecteurs traditionnels, inclus les radios, baffles et téléviseurs de la dernière génération avec port



Des échantillons de Je suis... en « format USB musical »

USB multimédia intégré ne l'est pas sur ordinateur. Toute tentative de lecture se solderait alors par un formatage de la clé. Du reste, c'est la proposition qui apparaît tout de suite après insertion de la clé dans l'ordinateur. Ainsi, toute possibilité de copie offerte d'habitude par le biais de cette machine électronique est quasi nulle. Ainsi, Charly qui affirme avoir choisi de lutter contre la piraterie pense avoir proposé le meilleur produit qui garantisse le succès sur le front musical et de la vidéo.

Albums expérimentaux

Sortis à coup sûr à titre expérimental, les albums Je suis... et Normes coûtent chacun 20\$. Par ailleurs, le dernier est une réédition vu qu'il était déjà sorti sur CD en 2014. Manda Chante et Jean Goubald ont décidé de faire partie de l'aventure que Charly Kadima espère très porteuse en dépit du coût assez élevé, faut le dire, de son produit. Il faut savoir qu'à Kinshasa, un CD original peut se procurer déjà à partir de 5\$ et presque pareil pour les DVD, des fois il arrive même qu'un coffret

proposant les deux à la fois soit vendu un peu moins de 10\$, cela fait réfléchir à l'achat. Mais le Manager général d'Avalon Image rétorque à ceux qui pensent de la sorte qu'au regard des avantages que son produit présente, il n'y aurait pas à rechigner. Quant au prix, il équivaut au coût qu'a valu la technologie de pointe mise en œuvre pour sa production.

Flashbay, fabricant original de clés USB et cartes USB basé au Royaume-Uni fait déjà de la distribution de musique sur clés USB. Du reste, il propose depuis plus de cinq ans des disques durs externes adaptés à cette utilisation. Jusqu'ici, il nous revient qu'il a travaillé avec divers groupes, labels et agences marketing sur la réalisation d'une centaine de projets de diffusion de musique sur clés USB. Mais il semble que ce support n'a jamais été proposé de manière exclusive pour un album comme c'est le cas avec Normes et Je suis... C'est bien en cela qu'Avalon Image fait la différence et fait carrément figure de pionnier pensent d'aucuns.

Nioni Masela

SONDAGE LES POINTS

Des Kinnois plébiscitent les politiciens congolais les plus crédibles

Cette étude menée dans la capitale congolaise a montré que, globalement, sur cent politiciens testés, (opposition et majorité confondues) quatorze seulement ont franchi la cote de 50% et trois types d'acteurs politiques se sont dégagés : ceux jouissant d'une opinion largement favorable à la suite de leurs actions politiques et leur constance dans le discours, ceux en observation à la suite de l'absence d'actions politiques convaincantes et ceux en totale disgrâce pour inconstance politique.

L'Institut de sondage Les Points vient de publier, le 1er septembre, les résultats de son étude réalisée du 29 au 30 août sur les politiciens congolais les plus crédibles. Cette enquête, a noté l'Institut de sondage, n'est ni une intention de vote ni une cote de popularité mais un jugement de l'opinion porter sur les hommes politiques en fonction des différentes actions et ne fait nullement intrusion dans leur vie privée.

Selon les sondés, la première catégorie constituée des acteurs politiques jouissant d'une opinion largement favorable est dominée par Michel Bongongo, professeur d'université et actuelle secrétaire général de l'UFC et de l'Opposition républicaine dirigée par le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo. Pour les personnes interrogées, en effet, le ministre d'État chargé du Budget est sans aucun doute le ministre le plus crédible du gouvernement Mataka 2, depuis sa guerre contre les réseaux mafieux sur le détournement de la paie des fonctionnaires de l'État. Lui accordant 71% d'opinions favorables, la population reconnaît également de Michel Bongongo les valeurs chrétiennes qui fondent son honnêteté dans la gestion des responsabilités qui lui sont confiées.

La seconde marche est occupée par Raymond Tshibanda, avec 68% d'opinions favorables. Il est reconnu à l'actif du ministre des Affaires étrangères, homme de l'ombre, modéré et attaché aux valeurs républicaines, plusieurs efforts fournis pour redorer l'image de marque de la République longtemps ternie. « Il est considéré par ses collègues politiciens comme l'homme du consensus et sa loyauté à son autorité morale est incontestable », a relevé cette étude.

Classé troisième, avec 65%, Gilbert Kiakwama Kia Kiziki, un des anciens caciques du régime Mobutu, a occupé plusieurs fonctions dans le portefeuille de l'État et au gouvernement. « Très apprécié pour ses interventions et prises de position, il



Les personnalités plébiscitées par la population

est l'un des rares opposants farouches au régime Kabila dont le nom ne figure pas sur la liste de ceux qui flirtent avec le pouvoir », est-il noté de lui. Il est talonné par l'actuel ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi Mukwampa, quatrième, avec 64%. Médecin de son état, l'enfant terrible de la majorité présidentielle (MP) a connu une carrière politique météorique. À la tête des plus d'une dizaine des députés, il est compté parmi les politiciens incontournables de la MP. « Loyal et attaché à son autorité morale, il fait partie de la nouvelle classe politique disposant d'une forte machine de mobilisation pour sa famille politique », reconnaissent les sondés. L'ancien secrétaire permanent du Palu, le Pr Willy Makiashi, vient à la cinquième position, avec 62%. Actuel vice-Premier ministre et ministre chargé du Travail et de la Prévoyance sociale, ce professeur d'université est l'un des idéologues du Palu et proche du patriarche Antoine Gizenga. Cité parmi les dauphins du patriarche Gizenga, il voit ses chances s'amenuiser à la suite de la guerre de succession qui n'épargne actuellement aucun grand parti politique. Ses actions menées au sein du gouvernement, dans le cadre de la promotion de l'emploi, ne cessent de marquer l'opinion. Sa dévotion au Parti lumumbiste unifié et sa fidélité au patriarche Antoine Gizenga lui valent

une fière chandelle. Alors qu'un autre professeur d'université, Florentin Mokonda Bonza, ancien directeur de cabinet du feu maréchal Mobutu et sénateur de l'ex-Province orientale dont la visibilité politique est facteur de ses remarquables interventions à la tribune du Sénat sur les questions d'actualité, vient après lui. Les sondés se souviennent également de sa contribution à l'adoption de plusieurs textes de loi notamment en matière économique. « Il est, aux yeux de l'opinion, le principal pourfendeur de l'actuel Premier ministre », note l'étude.

Le président du MDD, Christophe Lutundala, occupe la septième marche du podium. Cet éminent juriste et député national

a connu des passages remarquables dans différents bureaux de la chambre basse depuis Mobutu jusqu'à la transition. Actuellement dans l'opposition, il est le seul frondeur du G7 apprécié pour son tempérament et ses analyses. Il est crédité de 61% d'opinions favorables. Christophe Lutundala est suivi de Floribert Mbatshi Batshia, homme d'affaires et ancien gouverneur du Kongo central 2006-2011. Député élu de la circonscription électorale de Lukula et ancien ministre de l'Économie, il est respecté pour ses analyses et prises de décisions consensuelles. Sa lutte autour des idéaux de sa formation politique, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) ont suffisamment convaincu l'opinion, qui l'a crédité de 60% de crédibilité, faisant de lui l'occupant de la huitième marche de ce podium, ex-æquo avec Aubin Minaku. Le président de l'Assemblée nationale, actuellement aux commandes de la MP, est l'un des dauphins pressentis du président Joseph Kabila. « Il s'est construit un réseau politique au niveau national en pesant de son poids sur le choix des gouverneurs de nouvelles provinces », notent les sondés.

Dixième de la liste, malgré la mesure de suspension de deux ans qu'il subit à cause de ses tribunes qui indisposent l'alliance

entre le Palu et la MP, Adolphe Muzito, député élu de Kikwit, ancien Premier ministre et ministre du Budget, bénéficie d'une assise au sein de son parti à la suite de l'accumulation de la fortune pendant son passage à la primature. Pour les sondés, son ombre au sein de ce parti continue à marquer son influence.

Des acteurs politiques en observation

La deuxième catégorie relevée par cette étude menée par l'Institut Les Points est celle consacrée aux acteurs politiques en observation, c'est-à-dire en instance de passer en totale disgrâce ou en parfaite confiance vis-à-vis de l'opinion.

Selon cette étude, cette dernière est constituée de trois personnalités ayant obtenu 50% et plus. On y retrouve Denis Mukwege, médecin directeur de l'hôpital de Panzi dans le Sud-Kivu. Celui-ci a connu une forte visibilité couronné par les prestigieux prix internationaux obtenus grâce à son dévouement à la cause des femmes victimes des violences sexuelles. Adulé par la presse internationale, même sans base politique connue, sa renommée a atteint certains milieux de la République au point qu'il se prête des ambitions politiques au sommet de l'État. Il bénéficie de 53% de crédibilité. Alors que Lugi Gizenga (51%), actuel secrétaire permanent du Palu n'est pas passé inaperçu sur le plan politique. Il jouit d'une renommée liée notamment à la lutte de son père. Pourtant son manque de maîtrise des troupes du Palu le fragilise face à son ancien parrain politique Adolphe Muzito. Toutefois, note l'étude, le poids de son parti le propulse devant Freddy Matungulu, ancien ministre des Finances du président Laurent Désiré Kabila, passé par l'école des institutions de Bretton Woods, qui clôture la liste des personnalités jouissant d'une opinion positive à Kinshasa avec 50%. Il nourrit des ambitions à la présidentielle. « Sans aucune cote de popularité, il se fait une visibilité en temps que membre actif de la dynamique de l'opposition où il peine à imposer sa notoriété politique », appuie l'étude.

Dans la troisième catégorie révélée par cette étude, constituée des acteurs politiques en totale disgrâce pour inconstance politique, on compte Olivier Kamitatu dont les mutations des dernières années (MLC, MP avec l'ARC puis frondeur avec le MSR) ne cessent de faire tâche d'huile dans sa carrière politique.

Lucien Dianzenza

RDC

Heurts entre policiers et manifestants à quelques heures de l'ouverture du «dialogue»

Des heurts ont éclaté hier à Kinshasa entre des policiers et des manifestants, à quelques heures de l'ouverture du dialogue national initié par le gouvernement congolais, censé sortir la République démocratique du Congo de l'impasse électorale où elle est plongée.

À 10h00 (9h00 GMT), des tables cassées et autres pierres jonchaient la chaussée et les abords de la Foire internationale de Kinshasa située entre les quartiers Limete et Lemba (dans le centre de la capitale congolaise). Ce décor témoigne de la violence

de l'altercation qui a opposé les agents de la police anti-émeute et les « commandos de jeunes », a déclaré à l'AFP un habitant du quartier, Patrick Mulumba, cloîtré chez lui.

Pendant près d'une heure, des échanges des tirs de gaz lacrymogènes de la police et de jets de pierre ont perturbé les activités et la circulation dans la commune de Lemba, connue comme le « quartier latin de Kinshasa ». Des manifestants scandaient des slogans hostiles au président congolais Joseph Kabila qui a convoqué un «dialogue national» fin novembre en vue d'élections apaisées dans le pays, et contre

l'ex-Premier ministre togolais, Edem Kodjo, facilitateur désigné de l'Union africaine pour ce forum, a ajouté un pompiste sous couvert d'anonymat.

Des manifestations ont également été signalées au Rond-point Ngaba, non loin de l'Université de Kinshasa et sur l'avenue de l'Enseignement (proche du palais du peuple, siège du Parlement) où sont concentrés les sièges des partis politiques d'opposition, selon plusieurs témoignages.

Des centaines des jeunes en colère s'y trouvaient encore, selon un journaliste de l'AFP.

Convoqué fin novembre 2015 en vue d'élections apaisées», ce dia-

logue voulu «inclusif» était censé s'ouvrir jeudi à 15h00 (14h00 GMT) et devait réunir la majorité et quelques partis d'opposition.

Le «Rassemblement», une coalition des forces politiques et sociales autour de l'opposant historique Etienne Tshisekedi, lui, conditionne sa participation à une série de préalables dont la libération des prisonniers politiques et d'opinion, l'arrêt des poursuites contre l'opposant Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle.

Les transports en commun se faisaient plutôt rares à Kinshasa, et les arrêts de bus étaient bondés

dans les quartiers contestataires. « Que cherchent-ils encore ? Qu'ils aillent au dialogue au lieu de nous distraire », a protesté Berthe Nzinga, fonctionnaire de l'État qui affirme avoir mis plus d'une heure dans l'attente d'un bus à cause des manifestations.

Le climat politique est tendu en RDC à mesure qu'approche la fin du mandat du président Kabila fixée au 20 décembre.

Joseph Kabila est à la tête du pays depuis 2001 et la Constitution lui interdit de se représenter mais l'opposition le soupçonne de chercher à s'accrocher au pouvoir au-delà du terme de son mandat.

Source : AFP

MOTS FLÉCHÉS N°121

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

DÉFRICHEMENTS	ABATTU PIÈCE APRÈS PIÈCE	PROTÉGÉ	ÉTAT DU PROCHE-ORIENT	GAMINES	TUBE DE LUMIÈRE	MISE EN RÉSERVE À LA CAMPAGNE
COMPÈRES-LORIOTS	REFROIDI	FEUILLETÉRENT	EXAMEN DE CONTRÔLE	ARME DE MOUSQUETAIRE QUI TOUCHE	GARDIEN EN PERMANENCE	
RECOMPENSE						
HAUSSES DE LA COTE						
CACHÉ			MAMELON DE SEIN			DU MENU FRETIN
EXCLAMATIF ET IRONIQUE			MIS EN GARDE			
	DE VIEILLES BANDES Y DORMENT GRÉAS		BALLE QUI TOUCHE LE FILET DÉTRUIT TOUT		DISTANCE DANS L'ESPACE SUD-SUD-EST	
FLEUVE CÔTIER DU NORD GRAND MANGEUR		IMPÔT IL SURVEILLE LES ALLÉES ET VENUES		TOUR DE PARIS		
			ACCUMULÉE			
PREND(S)				FILTRE ORGANIQUE	EN VILLE	APPREHENSION
FONÇAI					ÔTAS L'ENVELOPPE	
			C'EST UNE GIFLE OU UNE PÂTISSERIE NOTE		ADRESSE DE PC	
					POIGNÉE DE PANIER	
SIGLE DE TRAVAUX PRATIQUES	RÉPÈTE			PALMIPÈDE FUMÉS COMME DES HARENGS		
	ÉTAT D'AMÉRIQUE DU SUD					
	COMMUNAUTÉ À VINGT-SEPT SORTEZ !		BOIS QUI BRÛLE MAISON POLYNÉSIENNE			DÉAMBULE
FUTUR OFFICIER			RUSER			
BELLE-FILLE			À TRAVERS			
		REND LA PARTIE D'ÉCHECS NULLE		RÂPER BÊTE ET PARESSEUX À LA FOIS		C'EST UN VAINQUEUR EN PUISSANCE
RECOMPENSE DE STAR FACULTÉ TECHNIQUE			OISEAU PARLEUR		SOLEIL DES PHARAONS	
		REPAS-SÈES SUR LE MÉTIER				

SUDOKU N°121

>FACILE

	4	6		8	7
		5 9 8	4 6		
					9
6 9		7	1	8	
	2		6		
8	4	6		9 5	
9					
	2 5 3 1 9				
7	1		4	3	

>MOYEN

	6	9			1 7
4 9 7 1					8
	5			6 9	
1 2 8		5			3
	4		1	7 5 2	
		5 4			2
	3			8 5 7 1	
6 8			1	9	

>DIFFICILE

2				1		5
1	4			7		8
	7 5		9	2		
	5		4 3			
			2 6		1	
	9		3	1 6		
	3	9		5	4	
7		6				9

MOTS CROISÉS N°121

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Il court après la belle. - 2. Un flot de paroles monocordes. Elle est appréciée au jamboree. - 3. On la rend en partant. Substance faisant le vide dans un tube électronique. - 4. Tué en sacrifice. Sans motif. - 5. Personnel réfléchi. Démonstratif. Poèmes de Marie de France. - 6. Coup de pub. Regardes de haut. - 7. Rubidium symbolisé. Disque démodé. Montré les dents. - 8. Jeta à terre. - 9. Affaires pressantes. Un endroit souvent mitraillé. - 10. Remis en état de marche.

>VERTICALEMENT

A. Sortir une blague en espérant faire un tabac. - B. Coule avec les pleurs. Quartier chaud. - C. Épreuve de test. Te laissas aller. - D. Possessif. Langue de félibre. Elles incorporent un cercle intime. - E. Apprécié à l'échalote. Droite de référence. - F. Non reconnue. Richesses. - G. On ne peut plus précis. Un paquet de billets. - H. Fis passer de vie à trépas. Relève une préparation provençale. - I. Nom de certains plaqueminiers. Du bois sur des feuilles. - J. Qui ne rentrent pas dans le courant.

MOTS À MOTS N°121

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- 1. PELEER + ROTI = [P | | | | | | | | R]
- 2. CARRE + HEIN = [C | | | | | | | | E]
- 3. LEVER + MILE = [M | | | | | | | | E]

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°120

T	C	B	I	C	A
S	S	B	O	L	E
R	E	S	S	E	M
T	A	N	T	U	B
N	E	V	E	O	S
I	N	U	N	A	U
I	V	E	S	T	H
P	S	I	I	E	U
E	R	A	B	L	E
A	R	E	L	U	C
R	E	E	A	T	O
L	P	P	P	R	E
E	M	I	R	A	T
B	R	E	L	A	N
C	R	E	N	E	A
A	U	S	S	I	M

MOTS CROISÉS N°120

E	C	R	A	S	E	M	E	N	T
N	O	U	G	A	T	I	N	E	
V	O	S	C	A	R	A	F	E	
E	E	T	L	M	S	T			
L	U	E	M	O	R	O			
O	S	B	N	E	U	M	E		
P	E	S	O	N	I	R	A	N	
P	E	B	U	R	N	E	E	N	
E	T	I	O	L	E	E	R	E	
S	E	N	S	A	S	I	L	E	

SUDOKU N°120

4 7 3	1 9 2 8 5 6
8 6 1	7 5 3 9 2 4
9 5 2	4 8 6 7 3 1
1 4 5	3 7 9 6 8 2
2 9 6	8 1 5 3 4 7
3 8 7	2 6 4 5 1 9
6 1 9	5 4 8 2 7 3
7 3 8	6 2 1 4 9 5
5 2 4	9 3 7 1 6 8
6 7 8	2 4 5 9 1 3
1 4 2	9 3 8 6 7 5
9 3 5	7 6 1 4 2 8
8 6 4	5 1 7 2 3 9
2 1 9	3 8 4 5 6 7
7 5 3	6 2 9 1 8 4
4 2 7	8 5 6 3 9 1
3 9 1	4 7 2 8 5 6
5 8 6	1 9 3 7 4 2
6 1 9	5 2 3 4 7 8
8 2 5	4 9 7 3 1 6
4 7 3	8 6 1 5 2 9
3 8 1	9 7 2 6 5 4
5 9 4	1 8 6 7 3 2
7 6 2	3 5 4 9 8 1
9 3 7	2 4 8 1 6 5
2 5 6	7 1 9 8 4 3
1 4 8	6 3 5 2 9 7

MOTS À MOTS N°120

1/ BESTIAIRE 2/TÉLÉCOPIE 3/ EMMÉNAGER.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La JST freine l'Etoile du Congo

Après trois matches du championnat sans succès, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) a relevé sa tête le 31 août au stade Alphonse-Massamba-Débat face à l'Etoile du Congo, l'actuelle deuxième du championnat.

La JST s'est imposée (1-0) en match en retard de la

27^e journée. Elle relance du coup toutes ses chances de figurer au podium. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Ricci Mienandi à la 51^e minute. Avant le but de JST, Elvia Ipamy avait perdu son duel face à Yannick Elennga, le gardien de la JST à la 43^e minute. Ekolé Jerry va lui

aussi constater le manque de réalisme stellien dans le dernier quart d'heure du match lorsque sa tête a fui le cadre. Battue, l'Etoile du Congo a vu son compteur bloquer à 61 points pendant que la JST revenait à la hauteur du Club athlétique renaissance aiglons (57 points)



La joie de la JST après le but contre l'Etoile du Congo. (Adiac)



Cara n'a pas eu la tâche facile face à l'AS Cheminots (Adiac)

Le Cara s'est fait peur devant l'AS Cheminots en deuxième explication. Les Aiglons n'ont pu faire mieux qu'un nul d'un partout. Durand Makanga a donné l'avantage aux Cheminots à la 77^e minute. Cara a poussé dans les minutes qui suivaient et a pu égaliser à la 85^e minute grâce à Saïde Kounga.

En revanche, c'est presque plié pour les Léopards de Dolisie. Vainqueur de Pigeon vert au Complexe sportif de Pointe-Noire (2-0), grâce à Césair Gandzé et Harris Tchilimbou, l'Athlétic club

Léopards de Dolisie a amélioré son compteur à désormais 70 points. Les Fauves du Niari se dirigent tranquillement vers leur troisième titre et premier double (Coupe+championnat). La lutte s'annonce encore âpre pour ses poursuivants. Et les Diables noirs n'ont pas encore dit leur dernier mot. Les Diablotins ont bien rebondi à Pointe-Noire (1-0) face à Nico-Nicoyé (1-0). Avec 55 points, ils ont ressuscité leur espoir de figurer parmi les 4 meilleures équipes.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

1994 (34)

En 1994, la démocratie s'est fracassée contre les récifs de la politiaillerie. Polémiques ineptes, vantardise des uns contre la suffisance des autres, le Congo vit dramatiquement l'avènement de la démocratie et ses dérèglements multiples. Cette année-là, la politique, comme sacerdoce, est tombée en désuétude dans notre pays. Elle se caractérise désormais par la banalisation de la violence verbale et physique. Si l'idée était de dégoûter le peuple de la politique, c'est vraiment réussi. On en paye encore le prix aujourd'hui. Il est pourtant facile et admis, en démocratie, d'avoir des désaccords politiques sans se fâcher. Nos politiciens devraient s'inspirer de l'expérience journalistique de Sylvain Bemba.

Dans un entretien, accordé au Journal Aujourd'hui, n°39 du 14 février au 1er mars 1994, Sylvain Bemba, brillant journaliste devant l'Éternel, faisait part de son expérience professionnelle. Cet entretien demeure éclairant. « En journalisme, disait-il, je suis passé par plusieurs étapes. Chacune d'elles a eu ses exigences et ses contraintes. J'ai commencé par le journalisme sportif. Celui-ci

ne s'est pas arrêté qu'à des séances dominicales. J'ai couvert aussi bien le football, le handball, la boxe que le cyclisme. Je rends ainsi hommage à Claude Imbert (à l'époque directeur de l'hebdomadaire Le Point, en France), Claude Wauthier et au révérend Père Legall, mes maîtres et mes formateurs. J'ai exercé l'activité d'envoyé spécial avant d'être rédacteur en chef de l'Agence congolaise d'Information (ACI). À ce titre, je suis devenu éditorialiste. En fait, dans une agence de presse, on n'a pas le droit d'écrire des éditoriaux. Mais notre attitude a été dictée par la situation politique qui prévalait à l'époque. Après l'expulsion par Moïse Tshombe de plus de 30.000 Congolais vivant au Congo-Kinshasa, le refroidissement des relations entre les deux capitales les plus rapprochées au monde est tel que l'ACI était tenue de répondre quotidiennement aux provocations de presse de Léopoldville.

Ce journalisme au quotidien m'a fait vivre sous les contraintes. J'étais obligé de beaucoup lire, de me documenter et d'être en harmonie avec l'opinion. Je suis donc en droit de dire que le journalisme

est la meilleure école de la perfection. Ce métier vous permet de développer tous les jours une grande capacité à l'écoute de l'autre, une capacité de discernement, une capacité de responsabilité et de prudence. Voilà les quatre principaux enseignements que je tire de mon expérience du journalisme. Les néo-journalistes feraient bien aussi de s'en inspirer. Ecoute, discernement, responsabilité et prudence font cruellement défaut à nos politiciens, imbus d'eux-mêmes et prêts à offrir le peuple en holocauste pour satisfaire leur égo hypertrophié. Il est heureux que le Premier ministre, chef du gouvernement et le député maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé aient organisé le 10 août 2016, un « cocktail du vivre ensemble », pour permettre aux Congolais de se parler.

Depuis la Conférence nationale, véritable monologue trivial et miné par la diatribe, le dialogue s'est rompu. Les exhortations du chef de l'État en direction de la classe politique de renouer le dialogue, c'est-à-dire, parler, se parler, restent sans effet pour une partie de l'opposition enfermée dans une attitude de refus

systématique, posant, à n'en plus finir, des préalables et des conditions comme si celles-ci ne pouvaient pas constituer une partie des échanges. Une chose est sûre, la démocratie est née au Congo sous le signe des réquisitoires enflammés et des abominations. Depuis, on n'en est pas sorti. Bien au contraire, le « personnel » politique s'enfoncé et se complaît dans l'invective permanente. Attitude fondamentalement contre-productive.

Dans cette atmosphère empuantie, un peu de fraîcheur, tout de même, avec la signature, le 16 mars par les six anciens membres de l'ancienne Udéac (le Cameroun, le Congo, la République centrafricaine, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad) du Traité portant création de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Elle remplace l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (Udéac) dont le traité avait été signé le 8 décembre 1964 au Congo. Ce traité était entré en vigueur le 1er janvier 1966. Entre spasmes à l'intérieur et apaisement à l'extérieur, ainsi va la vie au Congo.

MFUMU